

KAIROS

Le pétrole : l'or noir du XXe siècle

Remis à :

KAIROS

Par :

Jean-Sébastien Lalumière, B.A. (international development studies), *McGill University*

&

Alexis Richard, B.A. (sciences politiques), *Université du Québec à Montréal*

Université du Québec à Montréal - UQÀM
Montréal, 15 mai 2002

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
1. PRESENTATION TECHNIQUE.....	5
1.1 ORIGINES ET CARACTERISTIQUES DE LA RESSOURCE	5
1.2 PRESENTATION DE LA FILIERE PETROLIERE	7
2. PERSPECTIVE HISTORIQUE.....	12
3. PORTRAIT DE L'INDUSTRIE.....	17
3.1 DISTRIBUTION MONDIALE DES RESERVES, DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION	17
3.2 STRUCTURE CORPORATIVE DE L'INDUSTRIE.....	20
3.3 GEOPOLITIQUE DU PETROLE.....	22
4. LES IMPACTS SUR LES PAYS PRODUCTEURS DU TIERS-MONDE.....	29
4.1 LES TENDANCES ACTUELLES : LIBERALISATION, PRIVATISATION, DEREGLEMENTATION	29
4.2 ÉTUDES DE CAS.....	34
4.2.1 <i>Le Nigéria</i>	34
4.2.2 <i>L'Angola</i>	37
4.2.3 <i>Le Soudan</i>	38
4.2.4 <i>Le Tchad et le Cameroun</i>	39
4.2.5 <i>La Syrie</i>	41
5. L'INSERTION DU CANADA DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE.....	43
5.1 PORTRAIT DE L'INDUSTRIE PETROLIERE AU CANADA ET POLITIQUES GOUVERNEMENTALES.....	43
5.1.1 <i>Le pétrole canadien</i>	43
5.1.2 <i>Les relations internationales</i>	47
5.2 STRUCTURE CORPORATIVE DE L'INDUSTRIE AU CANADA	50
5.3 TENDANCES OBSERVEES DANS LE SECTEUR AU CANADA	52
5.4 RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES	54
CONCLUSION	57
REFERENCES.....	59

Introduction

Le pétrole : l'or noir du XXe siècle

Du pétrole lampant au carburant, le marché de cette matière première connaît une expansion fulgurante au cours du 20^e siècle. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le pétrole devient la principale source énergétique à l'échelle mondiale.¹ Au sortir de ce conflit, le développement économique des pays du Nord s'appuie sur cette ressource au point où se forme une dépendance critique à son égard. Les sociétés développées l'ont compris dans les années 1970, quand certains pays exportateurs de pétrole décident en bloc de « réduire le débit » pour des raisons économiques et politiques. La majeure partie des réserves prouvées de cette matière première se situe dans les pays du Tiers-Monde, en particulier au Moyen-Orient.² Cette donnée géographique a grandement influencé les relations internationales, ce qui nous permet de soutenir sans hésitation que le pétrole a façonné l'histoire du vingtième siècle. Souci prioritaire des grandes puissances, le pétrole a également été le revenu principal et névralgique pour plusieurs pays producteurs du Sud; le pétrole, source de conflits et de misères.

L'industrie pétrolière met en scène nombre d'acteurs aux pouvoirs inégaux et aux objectifs parfois contradictoires. Les plus importants sont les pays producteurs de pétrole, les compagnies transnationales et les pays consommateurs. Les relations entre ces acteurs ont marqué l'industrie et affectent jusqu'à ce jour les populations locales des pays producteurs et les consommateurs des pays industrialisés.

Depuis une vingtaine d'années, les acteurs économiques et politiques les plus influents s'accordent sur plusieurs stratégies de développement libérales, au premier chef la libéralisation de l'économie, la déréglementation et la privatisation. S'inscrivant dans les discours sur la mondialisation et le libre-échange, les institutions multilatérales, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, et d'autres lieux de « global economic governance »,³ tel que le G8 et l'OMC, font la promotion de ces politiques par le biais des programmes d'ajustement structurel ou par les relations bilatérales. Le Canada figure au rang des pays « développés » encourageant ces politiques. Il occupe également une place non-

¹ Maurice Durousset, *Le marché du pétrole*, Paris : Ellipses, 1999, p.5-6.

² BP Statistical Review of World Energy 2001, *Distribution of reserves 2000*, http://www.bpamoco.com/centres/energy/world_stat_rev/oil/reserves.asp

³ Anthony McGrew, "Sustainable Globalization? The Global Politics of Development and Exclusion in the New World Order". In *Poverty and Development into the 21st Century*, Oxford: Oxford University Press, 2000, p.349.

négligeable au sein de l'industrie pétrolière et participe, par ses compagnies, son gouvernement et sa population (consommateurs de produits pétroliers) à la création du monde d'aujourd'hui et de demain.

Dans cette perspective, cette étude vise à porter un regard critique sur l'industrie pétrolière mondiale et sur le rôle joué par le Canada dans cette dernière. Plusieurs questions de recherche ont orienté le contenu de la présente étude ; en voici quelques-unes : Comment s'organise l'industrie ? Dans quel contexte historique s'inscrivent les relations entre les principaux acteurs ? Quelles sont les données géographiques, commerciales et géopolitiques qui expliquent les rapports de force lors des négociations ? Quelles sont les conséquences des activités du secteur pétrolier dans les pays producteurs ? Quelle est la part de responsabilité du Canada ? Et finalement, dans quelle mesure les entreprises pétrolières, dont les compagnies transnationales, doivent rendre compte de leurs activités ?

La matière sera donc divisée en cinq chapitres : 1) une présentation technique ; 2) un survol historique ; 3) un portrait de l'industrie, comprenant la distribution mondiale des réserves, de la production et de la consommation du pétrole, la structure corporative de l'industrie et quelques éléments géopolitiques ; 4) les impacts des politiques libérales sur les pays producteurs, illustrés par des études de cas provenant principalement d'Afrique subsaharienne ; et 5) l'insertion du Canada dans l'industrie pétrolière, avec un portrait des politiques gouvernementales, de la structure corporative de l'industrie au Canada et des tendances observées dans le secteur au pays. Une réflexion sur la responsabilité sociale des entreprises sera amorcée à la fin de ce chapitre.

1. Présentation technique

Jean-Sébastien Lalumière & Alexis Richard

1.1 Origines et caractéristiques de la ressource

L'hypothèse la plus reconnue par les géologues sur la naissance des hydrocarbures, dont la forme liquide est le pétrole, repose sur la théorie biogénique.⁴ Cette théorie soutient que les hydrocarbures se forment par la lente décomposition de matières organiques, sous l'action de bactéries à l'abri de l'oxygène.⁵ On associe ce phénomène au processus de sédimentation. Les bassins sédimentaires deviennent donc le lieu de prédilection pour les prospecteurs de pétrole.

On distingue deux types de gisements : primaires et secondaires. Un gisement primaire renvoie au lieu de naissance des hydrocarbures que l'on nomme la roche-mère. Mais le pétrole et le gaz naturel, qui lui est associé, demeurent rarement dans la roche-mère en raison de l'effet de la gravité terrestre et de la pression exercée par le mouvement des plaques tectoniques, communément appelé la dérive des continents. Ils se déplacent plutôt entre les couches de roches sédimentaires jusqu'à ce qu'ils atteignent la surface ou plus fréquemment jusqu'à ce qu'ils se fassent piéger sous une formation rocheuse relativement imperméable et qu'ils ne puissent continuer leur ascension.⁶ Ce dernier phénomène crée les gisements secondaires, gisements souvent fort éloignés de la roche-mère. Les gisements secondaires, également appelés roches-réservoirs ou roches-magasins, se composent de roches présentant deux grandes caractéristiques : la porosité et la perméabilité.

La porosité se définit comme la «proportion du volume d'une roche occupé par l'espace libre entre les grains de matière minérale» et la perméabilité comme «la propriété de la roche de se laisser traverser par les liquides et les gaz».⁷ Le grès, le calcaire et la dolomie sont des exemples de roches poreuses et perméables, donc des indices de la présence d'hydrocarbures. La quantité de pétrole pouvant s'accumuler dans une roche-réservoir est fonction de la porosité alors que la perméabilité détermine la facilité de circulation des fluides, donc le débit des puits.⁸

⁴ Robert Bott, *Défi à notre industrie pétrolière : Exploration de l'industrie pétrolière et gazière du Canada*, Calgary : Fondation des communications sur le pétrole, 1999, p.5.

⁵ Maurice Durosset, *op.cit.*, p.7.

⁶ Robert Bott, *op.cit.*, p.5.

⁷ Jean-Marc Carpentier, *L'énergie en héritage : le pétrole et le gaz*, Montréal : Éd. du Méridien, 1989, p.214-215.

⁸ Maurice Durosset, *op.cit.*, p.8.

Les gisements secondaires se forment par ce qu'on appelle des pièges à hydrocarbures. Cette anomalie naturelle de la couche terrestre est une zone où les hydrocarbures s'accumulent sous un couvert rocheux imperméable et fermé latéralement.⁹ Les principaux types de pièges comprennent les anticlinaux (plus de la moitié des pièges), les dômes de sel, les failles et les biseaux stratigraphiques, c'est-à-dire où se superposent des couches de l'écorce terrestre de différents âges. La marne et l'argile sont des roches moins perméables qui forment souvent les pièges à hydrocarbures.¹⁰ En raison de leur densité respective, on retrouve dans les pièges le gaz naturel au-dessus du pétrole, lui-même souvent au-dessus d'une couche d'eau. En effet, seuls les pétroles les plus lourds ont une densité équivalente à celle de l'eau contre 80% de celle-ci pour les plus légers.¹¹

En soi, le « pétrole brut » (du latin *petroleum*, huile de pierre) désigne une huile minérale, un mélange d'hydrocarbures de différentes familles associées à des composés organiques (oxygénés, azotés, sulfurés¹²) ainsi qu'à des métaux.¹³ «In its widest sense, the term petroleum embraces all hydrocarbur occurring naturally in the earth. In its (...) commercial sense, the term is usually restricted to describing liquid hydrocarbur. »¹⁴ (*voir annexes 1 et 2*)

Il existe une grande diversité de pétroles, tant au point de vue physique que sur le plan chimique. Le pétrole peut adopter une texture fluide ou visqueuse et une couleur allant du vert clair au noir foncé. Bien que tous les hydrocarbures se composent d'atomes de carbone et d'hydrogène, les pétroles bruts présentent d'un gisement à l'autre des agencements particuliers de composés. L'American Petroleum Institute (API) distingue selon leur densité trois types de pétroles bruts : lourds (moins de 25° API), moyens (entre 25° et 35° API) et légers (plus de 35° API). Aux extrêmes, les pétroles lourds contiennent plus de *fioul* (de l'anglais *fuel*, mazout) et les légers, plus d'essence. De fait, les raffineries choisissent la provenance de leurs pétroles bruts en fonction de leurs infrastructures, mais surtout de leurs besoins en produits finis.

⁹ *Ibid.*, p.8.

¹⁰ Xavier Boy de la Tour et André Giraud, *Géopolitique du pétrole et du gaz*, Paris : Éd. Technip, 1987, p.56.

¹¹ Jean-Marc Carpentier, *op.cit.*, p.119.

¹² La présence de soufre dans le pétrole cause des problèmes de pollution atmosphérique tant au stade du raffinage qu'à celui de l'utilisation des dérivés.

¹³ Maurice Durousset, *op.cit.*, p.8.

¹⁴ James Lorimer, *Canada's Oil Monopoly*, Toronto: James Lorimer and Company, 1981, p.16.

1.2 Présentation de la filière pétrolière

Viennent en premier lieu les activités de prospection et d'exploration d'hydrocarbures (voir annexe 3). L'importance des capitaux investis dans cette étape requiert des données géologiques et géophysiques pour le moins précises. À partir d'observations et de prélèvements sur le terrain, aidé également de photographies aériennes et satellitaires, le géologue émet les premières hypothèses sur la présence d'hydrocarbures sur un territoire donné. Le coût de ces études est généralement peu élevé.¹⁵

Le géophysicien étudie ensuite les couches profondes du sous-sol par trois méthodes : la gravimétrie, la magnétométrie et la sismique. La gravimétrie permet la mesure des variations du champ de pesanteur; la magnétométrie, celle des variations du champ magnétique terrestre; et surtout la sismique, une estimation des profondeurs des structures de la couche terrestre.¹⁶ Les méthodes employées en géophysique permettent ainsi de produire des représentations graphiques en 2D ou en 3D de la structure géologique du terrain étudié et d'orienter les forages d'exploration.¹⁷ Ces études sont plus dispendieuses.¹⁸

Les forages d'exploration, dont les installations sont plus mobiles que pour l'exploitation, demeurent l'unique moyen de « faire la preuve de la présence – et de l'importance – du gisement. »¹⁹ Le forage nécessite de creuser un trou d'un diamètre décroissant de 90 à 15 centimètres et jusqu'à une profondeur pouvant dépasser les 10 000 mètres. Le forage se réalise par la rotation d'un trépan, un outil de métal situé à l'extrémité d'une série de tiges creuses vissées bout à bout.²⁰ Le forage se fait habituellement à la verticale mais aussi à l'horizontale et de façon dirigée. Les forages dirigés permettent de creuser des puits déviés ou des puits à horizons multiples, ce qui hausse le taux de récupération et la rentabilité d'un même forage ; ces nouvelles techniques réduisent également les impacts environnementaux à la surface liés à la multiplication des forages.²¹

Si les résultats d'un forage d'exploration (ou de reconnaissance) sont probants, débute alors les opérations d'exploitation. Il s'agit d'abord d'assurer l'isolation du puits, notamment des couches aquifères: on introduit pour ce faire des tubes d'acier (ou *casing*) dans le trou de forage, puis on injecte du ciment. Vient ensuite la mise en place de l' « arbre

¹⁵ Xavier Boy de la Tour et André Giraud, *op.cit.*, p.57.

¹⁶ Total Fina Elf, *L'odyssée du pétrole*, <http://www.elf.fr/odysee/fr/index.htm>

¹⁷ Robert Bott, *op.cit.*, p.36-37.

¹⁸ Xavier Boy de la Tour et André Giraud, *op.cit.*, p.57.

¹⁹ Maurice Durousset, *op.cit.*, p.12.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Robert Bott, *op.cit.*, p.49.

de Noël », c'est-à-dire l' « ensemble de vannes installées au-dessus d'un puits pétrolier, destinées à contrôler le débit du puits. »²² Une conclusion s'impose toutefois en matière d'exploration pétrolière, c'est que « malgré les progrès accomplis dans la connaissance des mécanismes géo-pétroliers²³ et dans les techniques, [elle] conduit à des résultats qui restent aléatoires. »²⁴ En effet, toujours nombreux sont les forages « secs », où il n'y a pas découverte d'hydrocarbures.

Il y a plusieurs méthodes pour extraire le pétrole brut des roches-réservoirs et les techniques les plus efficaces sont aussi les plus dispendieuses. En premier lieu, la récupération que l'on nomme primaire permet d'extraire environ 25% du pétrole présent : cette récupération se réalise simplement par la pression dans le gisement. Si l'on ajoute de l'eau et du gaz, la récupération secondaire peut aller jusqu'à 40-45%. La récupération tertiaire, par l'injection de gaz hydrocarbonés miscibles (permettant la formation d'un mélange homogène), d'eau contenant certains additifs chimiques ou encore de vapeur, peut atteindre un taux de 60-65%.²⁵ La technique de récupération utilisée est fonction du prix du pétrole : plus le prix est élevé, plus il est rentable d'exploiter un même gisement avec des méthodes de plus en plus élaborées (voir annexe 4).

Le transport du pétrole brut se fait surtout par voie maritime à bord de pétroliers (ou *tankers*). Lorsqu'il doit être acheminé par voie terrestre, les oléoducs (ou *pipeline*) sont employés. L'année du tonnage record (1 tonne équivalant à 7,33 barils de 159 litres – pour le brut Arabe léger –)²⁶ est 1980: les pétroliers transportèrent 310 millions de tonnes (mt).²⁷ Depuis, la flotte pétrolière a connu une grave crise en raison du ralentissement de la demande. En conséquence, de nombreux pétroliers ont été amarrés dans des «mouroirs à bateaux»,²⁸ en Norvège et en Grèce par exemple. Bien que le tonnage soit resté constant depuis le début des années 1990, la crise s'est depuis lors atténuée : les pétroliers transportèrent 277 mt de pétrole brut en 1996, ce qui représente 38% de la flotte mondiale.²⁹ Les compagnies pétrolières possèdent aujourd'hui le tiers de la flotte des pétroliers. Les deux autres tiers sont sous le contrôle de d'autres sociétés du domaine commercial, des gouvernements ou des deux à la fois.

²² Maurice Durousset, *op.cit.*, p.12.

²³ Lire à ce sujet Alain Perrodon, *Quel pétrole demain?*, Paris : Éd. Technip, 1999.

²⁴ Maurice Durousset, *op.cit.*, p.12.

²⁵ *Ibid.*, p.13.

²⁶ *Ibid.*, p.5.

²⁷ *Ibid.*, p.34.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

Les oléoducs sont des conduites faites d'acier à haute résistance pouvant atteindre un diamètre de 1 mètre et traverser des milliers de kilomètres.³⁰ Le pétrole y voyage à une vitesse de 1,8 à 2 mètres/seconde. Les oléoducs sont la solution la mieux adaptée au transport du brut pour les grosses quantités sur une petite et moyenne distance : «un oléoduc d'un mètre de diamètre peut avoir une capacité de transport de 50 mt par an, soit le chargement de 250 pétroliers de 200 000 tonnes.»³¹ Pourtant, c'est un moyen coûteux, particulièrement quand les conditions naturelles sont difficiles (en Alaska par exemple) et les impacts environnementaux qui lui sont liés sont non-négligeables.

Ces moyens de transport sont nécessaires, car les raffineries (les acheteurs) sont rarement situées sur les sites d'exploitation. Elles sont au contraire souvent situées à l'étranger. Les oléoducs servent ainsi à acheminer le pétrole à une raffinerie nationale, à une raffinerie d'un pays voisin ou vers un port d'exportation.

Il y a deux manières de faire les transactions pétrolières: 1) au comptant, sur le marché spot³² et 2) par le biais de contrats à long terme.³³ Le marché *spot* est le « le marché libre sur lequel s'échangent au jour le jour et pour livraison immédiate les quantités de pétrole brut et de produits raffinés ne faisant pas l'objet de contrats de livraison à long terme.»³⁴ Un marché spot n'existe pas physiquement : il s'agit plutôt d'un «réseau de communication où les acteurs sont mis en contact. »³⁵ Le centre du système spot pour l'Europe est situé aux Pays-Bas, à Rotterdam, en raison de la présence d'un des principaux ports pétroliers au monde, des capacités excédentaires de raffinage par rapport aux besoins du pays et de la situation géographique privilégiée de la ville au sein de la zone industrielle ARA (Amsterdam-Rotterdam-Anvers). D'autres marchés spot existent, notamment à Singapour pour l'Asie du sud-est et sur la côte est des États-Unis pour le marché nord-américain.³⁶ Après le deuxième choc pétrolier, les compagnies pétrolières internationales ont commencé à recourir de manière croissante au marché spot pour assurer l'approvisionnement de leurs raffineries : le marché spot devint rapidement le marché de référence du pétrole brut.³⁷

³⁰ *Ibid.*, p.25.

³¹ *Ibid.*, p.31.

³² Lire à ce sujet Imad Hatem, *Le marché spot, partie intégrale du marché pétrolier*, Fribourg : Éd. Universitaires Fribourg - Suisse, 1985.

³³ Pierre Jacquet et Françoise Nicolas, *Pétrole : crise, marchés, politiques*, Paris : Institut français des relations internationales, 1991, p.43

³⁴ *Ibid.*, p.44.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*, p.46.

Le marché à terme³⁸ constitue un complément au marché spot. Il permet aux compagnies nécessitant du pétrole ou des produits pétroliers pour leurs activités productives de se couvrir contre les risques liés aux fluctuations des prix. Il permet aussi d'améliorer la gestion des stocks en facilitant la pratique du *just in time*, de réguler les échanges de produits physiques et d'accroître la diffusion d'information sur le marché.³⁹ Ces marchés attirent par ailleurs les spéculateurs.⁴⁰ Les principaux marchés à terme de produits pétroliers sont le NYMEX (New York Mercantile Exchange), l'IPE (International Petroleum Exchange de Londres) et le SIMEX (Singapore International Monetary Exchange).⁴¹

Enfin, après livraison des cargaisons aux raffineurs, vient l'étape de la transformation de la matière brute en produits finis (voir annexe 5). Effectivement, le pétrole brut ne peut être employé tel quel : « le raffinage le transforme en produits énergétiques (carburants, fioul) et en produits non-énergétiques (matières premières pétrochimiques, lubrifiants, bitumes). »⁴² Trois types de procédés physico-chimiques interviennent dans le raffinage : les procédés de séparation, de conversion et d'épuration. On commence par opérer une première épuration par desselage. Suit la distillation atmosphérique par procédé de séparation, qui fournit des gaz, des produits blancs (distillats légers et moyens) et des produits noirs (résidus lourds).⁴³

L'ébullition commence à 30° Celsius, ce qui correspond aux premières fractions distillées (1% du brut). Ces premières fractions produisent du gaz liquéfié, tel que du propane ou du butane. À 180° Celsius, on obtient des distillats légers (20% du brut). Cette deuxième fraction a des propriétés avoisinantes de l'essence, mais d'autres épurations seront nécessaires avant la commercialisation. La partie légère correspond aux solvants légers et la partie lourde (ou *white spirit*) est utilisée comme dissolvant en peinture.⁴⁴

À 250° Celsius, une troisième fraction (12% du brut) fournit le pétrole lampant et une base qui, mélangée à la seconde fraction, compose le carburacteur d'avion. À 360° Celsius (20% du brut), le *gazole* (de l'anglais *gas-oil*, carburant ou combustible) et le fioul domestique sont produits.⁴⁵ Il reste alors une fraction non-distillée qui représente près de la moitié du pétrole brut, c'est le résidu atmosphérique. Ce liquide lourd est employé comme

³⁸ Lire à ce sujet Yves Simon, *Les marchés à terme de produits pétroliers*, Québec : Presses de l'Université Laval (PUL), 1983.

³⁹ Pierre Jacquet et Françoise Nicolas, *op. cit.*, p.54.

⁴⁰ *Ibid.*, p.52.

⁴¹ *Ibid.*, p.52-53.

⁴² Maurice Durousset, *op.cit.*, p.15.

⁴³ *Ibid.*, p.16

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*, p.16-17.

fioul lourd dans les centrales thermiques. On peut aussi obtenir, avec ce résidu, des matières premières pour la fabrication des huiles, des lubrifiants, des paraffines, des cires et des bitumes.⁴⁶ Les quantités obtenues varient selon le type de brut.

Maintenant, selon la demande du marché, qui aujourd'hui s'oriente davantage vers les produits blancs (dont l'essence), les raffineries ont recours à des procédés de conversion pour modifier la composition moléculaire des produits de la distillation. Ces procédés comprennent le craquage thermique, le craquage catalytique et l'hydrocraquage, bref autant de moyens pour obtenir les produits désirés de la matière première brut. Finalement, dans tous les cas, il est nécessaire d'épurer les produits de la distillation ou de la conversion avant de les commercialiser, et ce afin d'éviter toutes impuretés.⁴⁷

⁴⁶ *Ibid.*, p.17.

⁴⁷ *Ibid.*

2. Perspective historique

Jean-Sébastien Lalumière & Alexis Richard

Le 29 août 1859, dans la vallée de Titusville, en Pennsylvanie, le désormais célèbre Colonel Edwin L. Drake, opérateur d'un outils de forage d'exploration, atteint pour la première fois de l'histoire une roche-magasin, i.e. un réservoir de pétrole. La vallée prendra le nom de Oil Creek Valley et les terres environnantes seront très tôt envahies par un nombre incalculable de derricks.⁴⁸ La même année de cette découverte débutent les travaux de percement du Canal de Suez.

Il s'agit d'un tournant capital dans l'histoire de l'humanité, car si « l'économie du XIXe siècle s'est édifiée sur le charbon, celle du XXe repose largement sur le pétrole »,⁴⁹ influençant de manière déterminante l'orientation de l'organisation sociale à l'échelle mondiale. On observa d'ailleurs au cours du siècle une augmentation substantielle de la production pétrolière, à la mesure de la consommation grandissante : la production mondiale en 1900 se chiffrait à 21 millions de tonnes (mt) de pétrole brut, alors qu'aujourd'hui la production s'élève à plus de 3 000 mt. Les traits de l'industrie pétrolière sont essentiellement les mêmes que ceux observés à sa naissance. Il s'agit d'une « industrie d'équipement, industrie de capital ; les coûts fixes sont élevés, mais les coûts variables sont faibles, parfois négligeables d'où la tentation d'accroître la production, le coût marginal de l'unité de production étant très inférieur au prix du marché. D'où le risque de surproduction et de chute des prix. »⁵⁰

La figure emblématique des débuts de l'industrie pétrolière est très certainement John Davidson Rockefeller. Doué d'un sens des affaires redoutable et éprouvant une réelle aversion pour le risque, cet entrepreneur réussira en quelques décennies à édifier un véritable empire : celui de la Standard Oil (S.O.). Rockefeller sera également le pionnier de l'intégration verticale dans l'industrie : il a été le premier à contrôler l'ensemble des étapes de la filière pétrolière, du « puits à la pompe ». Il a fait ses débuts dans le secteur en aval (raffinage, distribution, commercialisation) pour s'attaquer plus tard au secteur amont (exploration, production).⁵¹

⁴⁸ Xavier Boy de la Tour et André Giraud, *op.cit.*, p.183.

⁴⁹ Maurice Durousset, *op. cit.*, p.5.

⁵⁰ *Ibid.*, p.37.

⁵¹ François Micheloud, *John D. Rockefeller & the Standard Oil Company*, <http://www.micheloud.com/FXM/SO/f/rock.htm>

Entre 1863 et 1885, Rockefeller a édifié la puissante Standard Oil sur quelques principes stratégiques simples : (1) l'organisation du raffinage et le contrôle de cette étape de la filière pétrolière; (2) la standardisation des produits afin de fidéliser la clientèle ; (3) la distribution à bon marché, basée sur la création d'un réseau de distribution autonome ; et (4) l'internationalisation du marché.⁵² Pour faire taire les accusations de monopole, la S.O. se constitue en *trust* en 1882 puis en *holding* en 1899, deux formes juridiques où la prise de décision reste centralisée.

La Standard n'échappe pourtant pas à la loi *anti-trust* et au jugement en mai 1911 de la Cour Suprême des États-Unis : on ordonne la dissolution du groupe. Sur les 34 sociétés issues de l'éclatement du groupe Rockefeller, « la plupart (21) se développèrent en redevenant sociétés intégrées et en de nombreux cas en prenant le contrôle d'autres sociétés pétrolières pour former des entités très importantes qui dominent aujourd'hui la scène mondiale. »⁵³ Ces sociétés sont :⁵⁴

	Nombre de sociétés absorbées	Nom actuel
Standard Oil Cy. (New Jersey)	2	Exxon Corp.
Std. Oil Cy. of New York	2	Mobil Corp.
Std. Oil Cy. of California	2	Chevron Corp.
Std. Oil.Cy. (Indiana)	3	Amoco Corp.
Atlantic Petroleum Cy.	2	ARCO
Continental Oil Cy.	1	Continental
Ohio Oil Cy.	1	Marathon Oil Cy.
The Standard Oil Cy. (Ohio)	2	BP (USA)
Ashland Oil Cy.	2	Ashland
Pennzoil Cy.	4	Pennzoil
Total	21	

L'histoire du pétrole a d'ailleurs été largement influencée par ces sociétés intégrées. Les *Majors*, les plus grandes transnationales, étaient à l'époque la Royal-Dutch Shell, Exxon, la British Petroleum (BP), Mobil, la Standard Oil of California (Chevron), Gulf et Texaco.⁵⁵ Toutes se sont engagées dans un effort d'intégration avec succès.

⁵² Xavier Boy de la Tour et André Giraud, *op.cit.*, p.186.

⁵³ Étienne Dalemont et Jean Carrié, *Histoire du pétrole*, Paris : PUF, 1993, p.35.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Liouboimir Mihailovitch et Jean-Jacques Pluchart, *Les compagnies pétrolières internationales*, Paris : PUF, 1981, p.3.

Jusque dans les années 1930 les Majors se sont fait concurrence, mais à partir de 1928, avec l'accord d'Achnacarry, elles établissent entre elles des liens étroits « en matière de production et des approvisionnements, ainsi qu'en matière de détermination des prix. »⁵⁶

Si tout a débuté sur le continent américain, le Moyen-Orient est rapidement devenu la région privilégiée pour la production pétrolière. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Majors ont formé des consortiums dans la région, notamment : l'Irak Petroleum Company (IPC), la Kuwait Oil Company (KOC), l'Anglo-Iranian Oil Company (AIOC) et l'Arabian American Oil Company (Aramco). Il s'agit d'un moment décisif où les Majors « se sont largement appropriées la rente pétrolière. »⁵⁷ À cette époque, la situation est perçue par les pays producteurs de la région comme une chance inespérée d'obtenir des revenus de terres souvent improductives. Le système se basait alors sur des contrats de concessions. Par exemple, l'Aramco avait obtenu du gouvernement saoudien une concession de 1 250 000 km² pour une période de 75 ans. En échange, elle devait verser des redevances (ou *royalties*) de us\$0,22 pour chaque baril vendu us\$1,50.⁵⁸

À cette époque, les Majors avaient encore la capacité de fixer les prix affichés puisqu'elles contrôlaient l'intégralité de la filière pétrolière. Mais au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'industrie pétrolière subit de profondes transformations. D'une part, plusieurs compagnies indépendantes et sociétés d'État des pays consommateurs ont fait leur apparition, générant de la compétition, et d'autre part, des sentiments nationalistes ont enflammé les pays producteurs. Au Moyen-Orient, ce mouvement, se traduisant par la nationalisation de la production pétrolière, a particulièrement été fort et s'est inscrit dans l'« anti-sionisme » et l'« anti-Occident ».⁵⁹ En 1956, la nationalisation du Canal de Suez par Nasser (en Égypte) cause une rupture d'approvisionnement en Europe occidentale, menant à des mesures de rationnement et à une hausse du prix du brut. En 1960, l'Arabie saoudite, l'Irak, l'Iran, le Koweït et le Venezuela s'associent au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) afin de pouvoir stabiliser les prix. Cette date est charnière : le prix de référence sera déterminé par l'Arabe léger (ou l'*Arabian light*), en raison de l'abondance de la production et de la place dominante de l'Arabie saoudite sur le marché pétrolier. Les Majors n'étaient pourtant pas effrayées, car elles contrôlaient toujours plus de 70% de la production mondiale.

⁵⁶ Pierre Jacquet et Françoise Nicolas, *op. cit.*, p.69.

⁵⁷ Maurice Durousset, *op. cit.*, p.39.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*, p.43.

L'affirmation de l'OPEP survient seulement dans les années 1970, alors que plusieurs conditions sont réunies pour une rupture d'approvisionnement : le déclin de la production américaine empêche les États-Unis de jouer le rôle de producteur d'appoint en cas de crise ; la production n'augmente pas aussi vite que la consommation ; il y a disparition des quantités marginales ; un oléoduc névralgique est fermé en Arabie saoudite (réduisant les exportations de ce pays) ; le dollars américain (la monnaie de transaction) subit une dévaluation ; les Majors ont perdu le contrôle sur les gisements au profit des pays producteurs ; et les États-Unis connaissent une consommation galopante. Tout est en place pour le premier choc pétrolier.

Théoriquement, les deux chocs pétroliers de 1973-74 et 1979-80 permettent aux pays producteurs de s'approprier la rente pétrolière au détriment des compagnies transnationales et d'utiliser l'arme pétrolière à des fins politiques (en imposant des sanctions contre les pays soutenant Israël). Lors du premier choc pétrolier, le prix du baril passe de us\$2,90\$ à us\$11,60, les impôts sur les bénéfices grimpent de 55% à 85% et les sociétés pétrolières nationales des pays producteurs voient le jour (*voir annexe 6*). En 1982, suite au Second choc pétrolier, les Majors ne détiennent plus que 10% des réserves mondiales de pétrole. Les pays consommateurs et les Majors réagissent bientôt et adoptent de nouvelles stratégies pour éviter de telles crises. Déjà en 1974, la majorité des pays de l'OCDE créent l'Association internationale de l'Énergie (AIE).⁶⁰

En 1978, les gains de l'OPEP sont pratiquement évanouis : des produits substitués font leur apparition sur le marché et la hausse des prix a permis l'exploitation de pétrole dont les coûts de production sont plus élevés. Avec le chaos qui règne alors au Moyen-Orient, chaque pays décidant librement de leur prix de vente, l'ordre sera rétabli par la domination durable du marché libre : « le prix spot devient le prix officiel. »⁶¹ À partir de cette date, les lieux de production pétrolière se sont diversifiés, affaiblissant du coup le pouvoir de négociation de l'OPEP. L'accroissement de l'offre, conjugué à la baisse de la demande – le nombre de raffineries diminuant, – renforce le pouvoir de négociation des Majors pour l'approvisionnement de leurs raffineries, ces dernières étant déjà en position de force par leur quasi-monopole du savoir-faire dans le secteur en amont. Les années 1980 sont ainsi appelées celles du « contre-choc pétrolier », consacrant le déclin de l'OPEP. En 1985, le système de prix officiel OPEP est disparu : les pays producteurs perdent définitivement le contrôle sur l'industrie et ne retrouveront jamais leur pouvoir de négociation des années 1970.

⁶⁰ International Energy Agency, <http://www.iea.org/>

⁶¹ Maurice Durousset, *op. cit.*, p.49.

Depuis, le prix du pétrole connaît des variations mensuelles importantes, quoiqu'une moyenne puisse être établie entre us\$16 et us\$18 le baril (*voir annexes 7, 8, 9, 10, 11 et 12*). Les Majors ont largement diversifié leurs activités, s'orientant vers l'offshore profond, la production de l'extra-lourd et le secteur du raffinage. Elles prennent également souvent part à d'autres secteurs d'activités, par exemple : les projets d'extraction de cuivre d'Amoco au Zaïre et la prospection d'uranium au Niger, au Gabon, au Soudan, au Zaïre et en Somalie par ExxonMobil, BP, Shell, Total et ENI.⁶²

⁶² Bruno Carton, *Le pétrole en Afrique : la violence faite aux peuples*, tome 1, Bruxelles : GRESA, avril 2000, p.104.

3. Portrait de l'industrie

Jean-Sébastien Lalumière

3.1 Distribution mondiale des réserves, de la production et de la consommation

Les réserves prouvées (*voir annexes 13 et 14*) sont les « quantités de pétrole que les informations géologiques et techniques permettent d'estimer avec une certitude raisonnable comme étant susceptibles d'être produites à partir des réservoirs connus, dans les conditions technologiques et économiques du moment. »⁶³ L'évaluation des réserves prouvées est propice à être révisée à la suite de l'amélioration des techniques d'exploration ou de production ou en fonction des variations du prix du pétrole brut.

La distribution du pétrole brut est répartie de manière inégale à l'échelle mondiale. Les réserves prouvées à la fin de l'an 2000 se situent majoritairement dans les pays du Tiers-Monde, en particulier au Moyen-Orient. Les réserves se chiffrent à 148,8 milliards de barils pour l'Amérique du Nord, l'Europe et l'ex-URSS réunis, alors que les pays du Tiers-Monde détiennent des réserves six fois supérieures.

D'autre part, plusieurs pays du Tiers-Monde, riches en pétrole brut, collaborent pour obtenir un meilleur prix sur le marché mondial. L'Arabie saoudite, l'Iran, l'Iraq, le Koweït et le Venezuela sont les membres fondateurs (en 1960) de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'OPEP.⁶⁴ L'Algérie, les Émirats arabes unis (É.A.U.), l'Indonésie, la Lybie, le Nigéria et le Qatar se sont joints dans les années suivantes pour atteindre un total de onze membres. En l'an 2000, plus des trois quarts des réserves mondiales de pétrole brut se trouvent sous le contrôle des pays-membres de l'OPEP : ceci représente près de 815 milliards de barils et plus de 90% des réserves situées dans des pays du Tiers-Monde.

Par ailleurs, cinq pays du Moyen-Orient, membres également de l'OPEP, détiennent près de 65% des réserves mondiales. L'Arabie saoudite représente à elle seule le quart des réserves mondiales. Les quatre autres pays sont l'Iraq (10,8%), les É.A.U. (9.3%), le Koweït (9.2%) et l'Iran (8.6%).⁶⁵ L'importance des gisements du Moyen-Orient combinée au faible coût de production, vu la facilité d'accès de la ressource, font du golfe Persique un enjeu géostratégique de taille.

⁶³ Xavier Boy de la Tour et André Giraud, *op.cit.*, p.64.

⁶⁴ Organization of the Petroleum Exporting Countries, <http://www.opec.org/>

⁶⁵ BP Statistical Review of World Energy 2001, *op.cit.*

Une organisation internationale dont le rôle est souvent confondu avec celui de l'OPEP se nomme l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP). L'OPAEP a été formée en 1968 par l'Arabie saoudite, le Koweït et la Lybie. Huit autres pays ont adhéré depuis à l'organisation : l'Algérie, le Bahrein, l'Égypte, les É.A.U., l'Iraq, le Qatar, la Syrie et la Tunisie (dont l'adhésion fut suspendue en 1986).⁶⁶ Seulement quatre des onze pays-membres ne font pas partie de l'OPEP : Bahrein, l'Égypte, la Syrie et la Tunisie. L'OPAEP se définit comme un instrument de coopération dont le but est de soutenir le développement de l'industrie pétrolière dans les pays arabes. Ce mandat la distingue de l'OPEP, qui cherche à soutenir la stabilité des marchés pétroliers et à obtenir un juste prix pour la ressource.⁶⁷

Sur le plan de la production, le paysage change sensiblement (*voir annexe 15*). Bien que le Moyen-Orient détienne 65% des réserves prouvées et soit concurrentiel du point de vue des coûts d'exploitation, il n'atteint pas le tiers de la production mondiale. L'Arabie saoudite compte pour 12,3% de la production mondiale et occupe la place de premier producteur mondial.⁶⁸ Cette position lui confère le rôle de producteur d'appoint. Les États-Unis se sont d'ailleurs assurés une alliance politico-militaire avec l'Arabie saoudite dès la Seconde Guerre mondiale. Elle demeure à cet égard, avec Israël, l'un des alliés sûrs dans la région.

La production pétrolière se répartit en Amérique du Nord comme suit : les États-Unis (9,8%), le Mexique (4,8%) et le Canada (3,5%) pour un total de 18,1%. Les États-Unis, consommant plus du quart de la production mondiale (30,4% avec le Canada et le Mexique), font de leurs plus proches voisins leurs fournisseurs. Les États-Unis ont ainsi importé en l'an 2000 pour 549,6 millions de tonnes de pétrole brut (*voir annexes 16 et 17*). Dans l'ordre, les importations de brut aux États-Unis ont pour lieux d'origine l'Amérique latine (23%), principalement le Venezuela, le Moyen-Orient (22,7%), le Canada (15,2%), l'Afrique de l'Ouest (12,7%), principalement le Nigéria, le Mexique (12,3%) et l'Europe (8%). Les autres sources d'approvisionnement représentent moins de 6%.⁶⁹

Derrière l'Amérique du Nord, les régions de l'Asie-Pacifique et de l'Europe sont ensuite les plus grands consommateurs de pétrole (*voir annexes 18, 19, 20, 21, 22*). Le

⁶⁶ Organization of Arab Petroleum Exporting Countries, *About OAPEC*, <http://www.oapecorg.org/About.htm>

⁶⁷ Organization of Arab Petroleum Exporting Countries, <http://www.oapecorg.org>

⁶⁸ BP Statistical Review of World Energy 2001, *op.cit.*

⁶⁹ *Ibid.*

Moyen-Orient sert de principal fournisseur pour ces deux régions : 75% des importations de pétrole brut de l'Asie et plus du tiers de celles de l'Europe proviennent du Moyen-Orient.⁷⁰

La région d'Asie-Pacifique est un important consommateur d'hydrocarbures (27,8% de la consommation mondiale) pour des raisons éminemment démographiques et industrielles. À la différence de l'Amérique latine et de l'Afrique, l'Asie a connu une forte industrialisation ces dernières décennies : jusqu'à la crise asiatique en 1998-1999, les marchés financiers qualifiaient la rapide croissance économique des pays émergents dans la région de «miracle asiatique», selon l'expression consacrée.⁷¹ Les plus grands consommateurs asiatiques sont le Japon (7,2% de la production mondiale), la Chine (6,5%), la Corée du Sud (2,9%) et l'Inde (2,8%). Viennent ensuite les pays émergents d'Asie, tel l'Indonésie (1,5%), Taïwan, la Thaïlande et Singapour à 1% chacun.⁷²

L'Europe se maintient à environ 20% de la consommation mondiale depuis quelques années. Cinq pays comptent pour la majeure partie de la consommation du continent : l'Allemagne (17,3% de la consommation européenne), la France et l'Italie à 12,6%, la Grande-Bretagne à 10,3% et l'Espagne à 9,3%. Ces pays forment le cœur industriel de la Communauté Économique Européenne (C.E.E.). Le Moyen-Orient (37%), la Russie (25%) et l'Afrique du Nord (20%), celle-ci incluant l'Algérie, l'Égypte et la Lybie, assurent l'essentiel de l'approvisionnement européen, proximité oblige.⁷³

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Philip S. Golub, « Fin de miracle en Asie du Sud-Est », *Manière de voir*, La mondialisation contre l'Asie, no. 47 (sept.-oct. 1999), p.10.

⁷² BP Statistical Review of World Energy 2001, *op.cit.*

⁷³ *Ibid.*

3.2 Structure corporative de l'industrie

Les principaux acteurs dans le domaine de la production pétrolière sont (1) les compagnies transnationales, (2) les sociétés d'État des pays consommateurs, (3) les firmes nationales des pays producteurs et (4) les sociétés de services.

Les compagnies transnationales comprennent les Majors comme Exxon-Mobil, Royal-Dutch Shell, BP-Amoco, ChevronTexaco et Arco de même que les indépendants américains comme ConocoPhillips, Sunoco et Valero. Une vague de fusions déferle depuis quelques années dans l'industrie, parmi les plus remarquées : BP-Amoco en nov. 1998; Exxon-Mobil en nov.1999; ChevronTexaco en oct. 2001; et ConocoPhillips en nov. 2001.

Des exemples de sociétés d'État des pays consommateurs sont la franco-belge Total-Fina-Elf (considérée comme une Major), l'italienne ENI et l'allemande VEBA. On observe toutefois une tendance lourde vers la privatisation dans le secteur public, y compris dans le secteur énergétique. Par exemple, Pétro-Canada, créé en 1980 par Pierre E. Trudeau, n'a plus que 18% de ses actions sous contrôle public.⁷⁴ Les privatisations se réalisent non seulement parmi les sociétés d'État des pays consommateurs mais parmi les firmes nationales des pays producteurs.

Les firmes nationales des pays producteurs comprennent la Saudi Aramco (Arabie saoudite), l'INOC (Irak), la NIOC (Iran), la Pemex (Mexique), la PDVSA (Venezuela), la KPC (Koweït), l'ADNOC (É.A.U.), la NNPC (Nigéria), la Sonatrach (Algérie), la Libya NOC (Lybie) et la Pertamina (Indonésie).⁷⁵

Finalement, les sociétés de services apportent un nombre de services spécialisés aux trois premiers. De plus en plus intégrées, elles peuvent offrir la réalisation de puits «clé en main». Travaillant en étroite collaboration avec les sociétés maîtres d'œuvre, i.e. les compagnies pétrolières nationales ou transnationales, ces sociétés deviennent parfois elles-mêmes des sociétés maîtres d'œuvre, allant jusqu'à prendre des participations directes dans les opérations.

De nouveaux types de contrats ont remplacé les contrats de concession léoniens du passé en faveur des Majors. Il existe aujourd'hui essentiellement quatre types de contrat entre les pays producteurs et les compagnies pétrolières: les contrats de concession (l'ancien régime), les contrats de partage de production (*production sharing agreements*), les contrats

⁷⁴ Maurice Dourousset, *op.cit.*, p.70.

⁷⁵ Pierre Jacquet et Françoise Nicolas, *op.cit.*, p.25-27.

de service avec risques et les contrats d'assistance technique.⁷⁶ De manière générale, il convient de faire la distinction entre deux catégories de pétrole brut : « d'une part le brut 'de concession' (ou d'équité), directement produit et commercialisé par les compagnies exploitantes moyennant paiement d'une redevance (ou *royalty*), et d'autre part le brut 'de participation' qui revient aux États producteurs et dont les compagnies nationales prennent en charge la commercialisation. (...) Dans le cadre des accords de participation, les compagnies internationales sont en quelque sorte réduites au rôle de simples prestataires de services. »⁷⁷

Depuis l'émergence des firmes nationales dans le domaine de la production et avec la consolidation des activités des sociétés de services, les compagnies transnationales délèguent une part de plus en plus importante de leurs opérations à des sociétés de services. Face aux changements structurels dans l'industrie, notamment avec les nationalisations de la ressource et l'introduction de nouveaux joueurs, tel que les firmes nationales des pays producteurs, les compagnies pétrolières internationales ont dû se repositionner : la diversification et le recentrage sur les métiers de base sont les principales stratégies adoptées.⁷⁸

Concernant la stratégie de diversification, les compagnies ont d'abord diversifié leurs sources d'approvisionnement vers des « zones politiquement sûres » telles que l'Alaska, le golfe du Mexique et la mer du Nord; accru leurs capacités de raffinage dans les « grands pays »; consolidé leurs investissements dans la pétrochimie; et surtout dans le cas des compagnies américaines, diversifié leurs activités pour devenir des « compagnies énergétiques ».⁷⁹ Pour ce qui a trait au recentrage sur les métiers de base, les compagnies transnationales ont décidé de concentrer leurs investissements dans l'industrie pétrochimique et dans les activités amont. Ce recentrage s'explique notamment par la réduction de moitié des coûts de production dans les zones difficiles, permise par les progrès techniques et par l'ouverture récente de nouvelles régions pour l'industrie pétrolière. Le secteur amont comprend désormais l'offshore profond (à plus de 200 mètres), l'exploitation des extra-lourds de la ceinture de l'Orénoque, au Venezuela, et l'ouverture de nouveaux marchés, conforme à la tendance mondiale vers la déréglementation et la libéralisation.⁸⁰ Des pays d'Amérique latine, de l'Afrique noire, de l'Asie centrale (autour de la mer Caspienne) et du Moyen-Orient font partie de ces nouveaux marchés.⁸¹

⁷⁶ *Ibid.*, p.29-30.

⁷⁷ *Ibid.*, p.28.

⁷⁸ Maurice Durousset, *op.cit.*, p.66.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*, p.66-67.

⁸¹ *Ibid.*

3.3 Géopolitique du pétrole

Le pétrole est sans contredit une matière première stratégique, « tant par sa fonction énergétique dans un grand nombre d'activités, ou d'input dans les secteurs industriels (pétrochimie), que par les montants qu'il représente dans le commerce international. »⁸² Le pétrole sert par exemple de carburants dans une foule de moyens de transport, que ce soient les véhicules motorisés (voitures, camions, motocyclettes), les navires, les avions ou les locomotives, etc. Durant et depuis la Seconde Guerre mondiale, le pétrole a également joué un rôle essentiel pour gagner les batailles « sur terre, dans les airs et sur mer », d'où sa valeur stratégique en temps de paix comme de guerre.⁸³ Quant à l'industrie pétrochimique, le pétrole sert de matière première pour une quantité phénoménale d'objets usuels : tous les produits composés de matières plastiques, les textiles et caoutchoucs synthétiques, les cosmétiques, etc.⁸⁴ Finalement, pour se convaincre de son poids dans le commerce international, le magazine *Fortune*, qui répertorie notamment les plus grandes multinationales, est révélateur : parmi les dix plus grandes compagnies mondiales, il y a trois compagnies pétrolières (ExxonMobil (#1), RD Shell (#6), BP (#7)) et cinq compagnies automobiles (General Motors, Ford, DaimlerChrysler, Mitsubishi et Toyota).⁸⁵

Il n'est pas étonnant dans ce contexte que « le prix du pétrole est l'un des prix importants de l'économie (...) Il sert de prix directeur pour les autres sources d'énergie. Il joue un rôle de premier plan dans le cycle économique, dont par ailleurs il dépend aussi. »⁸⁶ La rapide croissance économique des pays occidentaux durant la seconde moitié du 20^e siècle a clairement bénéficié de l'abondance d'hydrocarbures à faible coût, le secteur énergétique étant de toute première importance dans ces sociétés.⁸⁷ En un mot, au sortir de la Guerre 1939-45, le développement économique des pays industrialisés s'appuie sur cette ressource au point où se forme une dépendance critique à son égard. La sécurité de son approvisionnement devient alors un enjeu géostratégique d'importance considérable.

À cet effet, en mai 2001, dans la divulgation de sa politique énergétique, le National Energy Policy Development Group (NEPDG) recommandait au Président américain de faire de la sécurité énergétique une priorité dans le commerce et les affaires étrangères

⁸² Pierre Jacquet et Françoise Nicolas, *op.cit.*, p.13.

⁸³ André Nouschi, *Pétrole et relations internationales depuis 1945*, Paris : Armand Colin, 1999, p.7.

⁸⁴ Maurice Durousset, *op.cit.*, p.5.

⁸⁵ Fortune, *Global 500 :The World's Largest Corporations*, <http://www.fortune.com/lists/G500/index.html>

⁸⁶ Pierre Jacquet et Françoise Nicolas, *op.cit.*, p.13.

⁸⁷ André Nouschi, *op.cit.*, p.10-11.

américaines.⁸⁸ Le NEPDG, dirigé par le Vice-président Dick Cheney, observait également que “In a global marketplace, U.S. energy and economic security are directly linked not only to our domestic and international energy supplies, but to those of our trading partners as well.” La justification étant que “A significant disruption in world oil supplies could adversely affect our economy and our ability to promote key foreign and economic policy objectives, regardless of the level of U.S. dependence on oil imports.”⁸⁹

La sécurité de l’approvisionnement prend toute son importance à la lumière de la distribution mondiale des réserves prouvées de pétrole brut (voir la section 3.1). Pour les pays industrialisés, « la question de la localisation géographique des réserves pétrolières revêt aujourd’hui une importance cruciale dans la mesure où les pays producteurs ayant désormais pris le contrôle sur leurs ressources naturelles, la situation de dépendance des pays importateurs de pétrole se trouve nettement aggravée. »⁹⁰ La nationalisation des gisements d’hydrocarbures dans les pays membres de l’OPEP a en effet provoqué l’effondrement de la production de brut pour les Majors, qui est passée de 57% en 1972 à 17% en 1990.⁹¹

En détenant plus de 65% des réserves mondiales de pétrole brut, le Moyen-Orient est rapidement devenu dans ce contexte un espace géopolitique décisif. Avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis voyaient déjà clairement la portée que prendrait la région du golfe Persique sur le plan de la production d’hydrocarbures. Un rapport du Petroleum Reserves Corporation observait en 1944 que « le centre de gravité de la production mondiale du pétrole est en train de se déplacer de la région des Antilles vers la région du golfe Persique, dans le Moyen-Orient, et (...) qu’il reste à découvrir des réserves de toute première importance. »⁹² Le rapport concluait sur l’intérêt de valoriser la production de cette région, l’objectif visé étant de quadrupler son potentiel productif par rapport « aux besoins de son marché probable. »⁹³

Les conflits dans cette zone deviennent alors « autant de menaces pour le ravitaillement et l’économie mondiale (...) »⁹⁴ Dit autrement : « après la Seconde Guerre mondiale, la circulation du pétrole est à la merci de la conjoncture internationale et d’abord de celle du Proche-Orient. (...) tout ce qui touche donc à la conjoncture politique de cette zone

⁸⁸ National Energy Policy Development Group (NEPDG), *National Energy Policy*, Chapter 8, p.4, <http://www.whitehouse.gov/energy/>

⁸⁹ *Ibid.*, Chapter 8, p.3.

⁹⁰ Pierre Jacquet et Françoise Nicolas, *op.cit.*, p.21.

⁹¹ Maurice Durousset, *op.cit.*, p.65.

⁹² André Nouschi, *op.cit.*, p.23.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*, p.10.

concerne l'économie du pétrole dans le monde. »⁹⁵ Les différents conflits qui ont ponctué les relations internationales au Moyen-Orient, notamment entre les États arabes et Israël en témoignent. Pensons à la crise de Suez en oct. 1956, à la Guerre des Six-Jours en juin 1967, à la Guerre du Kippour en oct. 1973 et enfin à la Guerre Iran-Iraq débutant en sept. 1980 et dont le dénouement semble l'invasion du Koweït par l'Iraq en août 1990.⁹⁶ Tous ces conflits ont eu des retentissements à l'échelle mondiale, d'une part sur les prix et la production de pétrole brut, et d'autre part sur le cycle économique des pays industrialisés.

On peut synthétiser le phénomène par une équation simplifiée. Les conflits au Moyen-Orient ont habituellement été accompagnés d'une baisse de production ou d'une hausse du prix du pétrole brut, ce qui a provoqué un ralentissement économique dans les activités productives, notamment industrielles, des pays du Nord. Ce ralentissement s'est généralement traduit par une récession économique, voire même par l'inflation, la baisse de consommation et une hausse du chômage.

La dépendance des pays consommateurs vis-à-vis de l'OPEP ne semble pas vouloir se résorber dans un avenir proche. "By 2020, Gulf oil producers are projected to supply between 54 and 67% of the world's oil. Thus, the global economy will almost certainly continue to depend on the supply of oil from Organization of Petroleum Exporting Countries (OPEC) members, particularly in the Gulf."⁹⁷ La demande mondiale en combustibles liquides, loin de fléchir, devrait augmenter de 50% durant la même période selon l'Agence Internationale de l'Énergie.⁹⁸ La région restera donc vital pour les intérêts américains, l'Arabie saoudite, possédant le quart des réserves mondiales, venant en tête de liste.

Vu l'instabilité de la région du golfe Persique et bénéficiant souvent du soutien de leurs gouvernements nationaux, les compagnies ont cherché depuis les années 1970 à diversifier leurs sources d'approvisionnement afin de pouvoir mieux faire face à une rupture des stocks ou une baisse de production des pays de l'OPEP. Cette diversification s'est réalisée par une hausse de la production dans l'hémisphère occidental, en mer du Nord et en Afrique.⁹⁹

Toutefois, les réserves nationales s'avèrent souvent limitées, comme le prouve l'exemple de l'Alaska, qui devait fournir aux États-Unis une source palliative d'hydrocarbures. "U.S. oil production in the lower 48 states reached its peak in 1970 at 9,4 million bpd [barrels per day]. A surge in Alaskan North Slope oil production helped postpone the decline in overall U.S. production, but Alaska's production peaked in 1988 at 2 million

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ NEPDG, *op.cit.*, Chapter 8, p.4.

⁹⁸ Maurice Durousset, *op.cit.*, p.87.

bpd, and fell to 1 million bpd by 2000. By then, U.S. total oil output had fallen to 5,8 million bpd, 39% below its peak.”¹⁰⁰

Les pays industrialisés, et en particulier les États-Unis, qui consomment à eux seuls plus de 25% de la production mondiale de pétrole brut, se trouvent donc dans l’obligation d’entrer en relation avec les pays producteurs pour assurer leur approvisionnement. Dans cette perspective, le NEPDG fait la recommandation que “We [the U.S.] need to strengthen our trade alliances, to deepen our dialogue with major oil producers, and to work for greater oil production in the Western Hemisphere, Africa, the Caspian, and other regions with abundant oil resources.”¹⁰¹ En 2000, toujours selon le rapport, 55% des importations pétrolières aux États-Unis venaient de quatre pays alliés, avec lesquels ils ont signé des accords de libre-échange et développé des relations commerciales privilégiées. Ces quatre pays sont le Canada (15% des importations), l’Arabie saoudite et le Venezuela, tous les deux représentant 14% de leurs importations et le Mexique à 12%.¹⁰²

Le NEPDG dresse finalement un portrait de l’avenir où la production offshore (incluant le golfe de Guinée), les sables bitumeux (Canada, Venezuela) et les producteurs hors-OPEP (Mexique, Norvège, Russie) joueront un rôle grandissant :

Technology advances will enable the United States to accelerate the diversification of oil supplies, notably through deep-water offshore exploration and production in the Atlantic Basin, stretching from offshore Canada to the Caribbean, Brazil, and West Africa. The Caspian Sea can also be a rapidly growing new area of supply. The ongoing development of so-called ‘heavy oil’ reserves in the Western Hemisphere is an important factor that promises to significantly enhance global oil reserves and production diversity. Recent Canadian and Venezuelan success in making heavy oil deposits commercially viable suggests that they will contribute substantially to the diversity of global energy supply, and to our own energy supply mix over the medium to long term. Leading non-OPEC oil exporters, such as Mexico and Norway, remain critical to the diversity of global energy supply.¹⁰³

En tant que premier producteur (12,3% de la production mondiale) et détenant les plus grandes réserves de pétrole brut à l’échelle mondiale, l’Arabie saoudite maintient sans contredit une position de force sur les marchés pétroliers. “Saudi Arabia has enormous

⁹⁹ NEPDG, *op.cit.*, Chapter 8, p.1.

¹⁰⁰ *Ibid.*, Chapter 1, p.13.

¹⁰¹ *Ibid.*, Chapter 8, p.3.

¹⁰² *Ibid.*, Chapter 8, p.4.

¹⁰³ *Ibid.*, Chapter 8, p.6-7.

reserves of oil that can be extracted at very low cost. Regardless of western policies, its oil will flow on the market and, in effect, set the world price. This makes ‘dependence’ on Saudi Arabia an inescapable reality for years to come.”¹⁰⁴

L’Arabie saoudite assure toutefois l’Occident de sa loyauté, comme en témoignent ses politiques : “Saudi Arabia has pursued a policy of investing in spare oil production capacity, diversifying export routes to both of its coasts, and providing effective assurances that it will use its capacity to mitigate the impact of oil supply disruptions in any region.”¹⁰⁵ Les derniers exemples en date sont d’abord au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, alors qu’elle a augmenté ses exportations pour éviter tout choc pétrolier et en avril 2002, alors qu’elle rejette l’appel de l’Iraq à employer l’arme du pétrole pour faire des pressions politiques sur Israël.¹⁰⁶ Une position retrouvée dans la presse américaine supporte néanmoins une stratégie réduisant les parts de marché de ce producteur allié : “If there were ever to be an interruption in Saudi supplies, it would be far easier to cope with if the Saudi share of the market continued to fall.”¹⁰⁷

En 2000, l’ensemble des importations américaines se répartit comme suit : 50% de l’hémisphère occidental, 24% du Moyen-Orient, 14% de l’Afrique, 9% de l’Eurasie et 3% autres.¹⁰⁸ Le Canada, le Venezuela et le Mexique représentent à eux seuls 41% des importations américaines. Toujours selon le même rapport, “Along with Latin America, West Africa is expected to be one of fastest-growing sources of oil and gas for the American market.”¹⁰⁹

Dans le cas de l’Afrique subsaharienne, le Nigéria a exporté en l’an 2000 une moyenne de 2,1 millions de barils par jour (bpj), dont 900 000 aux États-Unis. Le gouvernement nigérian projette d’atteindre les 5 millions bpj d’ici la prochaine décennie. Pour la même année, l’Angola a exporté 750 000 bpj, dont 300 000 aux États-Unis. Selon le rapport pour une politique énergétique américaine, on prédit le doublement des exportations sur dix ans. Le rapport note que le Gabon et Congo-Brazzaville sont également des exportateurs significatifs d’hydrocarbures aux États-Unis. De plus, un consortium international, incluant des compagnies américaines, ont investi des sommes de l’ordre de 3,5 milliards de dollars US dans le projet d’oléoduc reliant le Tchad au Cameroun. Ce pipeline permettrait l’exportation de 250 000 bpj depuis le Tchad. Un autre oléoduc de 1000 km de

¹⁰⁴ The Economist, “Addicted to Oil”, *The Economist*, Dec. 13th 2001,

http://www.economist.com/opinion/displayStory.cfm?Story_ID=904915

¹⁰⁵ NEPDG, *op.cit.*, Chapter 8, p.4-5.

¹⁰⁶ Alain Gresh, « Coup de froid sur les relations avec Washington », *Le Monde diplomatique* (mai 2002), p.14.

¹⁰⁷ The Economist, “Addicted to Oil”, *op.cit.*

¹⁰⁸ NEPDG, *op.cit.*, Chapter 8, p.4.

long relie le Nigéria avec le Bénin, le Togo et le Ghana. Cet oléoduc se nomme le West Africa Gas Pipeline et a demandé un financement de \$400 millions, auquel la U.S. Export-Import Bank a contribué.¹¹⁰ En un mot, avec 7% des réserves et 11% de la production mondiale d'hydrocarbures, l'Afrique subsaharienne participe à la stratégie de diversification de l'approvisionnement.¹¹¹ Le pétrole de cette région, généralement de haute qualité (notamment en raison d'un faible taux de soufre) se prête bien au raffinage et alimentera de manière croissante les raffineries de la côte est américaine.¹¹²

Du côté du Maghreb, le cas de l'Algérie peut nous servir d'exemple pour illustrer les stratégies de l'administration Bush dans le secteur pétrolier :

Algeria's decision to expand oil and gas production plays into a principal objective of the Bush Administration, which is to reestablish the western monopoly that controlled 95% of the world's oil fields before OPEC and that ended in 1973.(...)

Drilling in Algeria is part of a worldwide surge in drilling. The Bush Administration is helping companies to expand into new fields at home (the bill to drill in ANWAR [the Artic National Wildlife Refuge] and the Gulf of Mexico) and abroad. Many of the overseas oilfields are in countries like Algeria, mired in internal conflict that both weakens the government's ability to negotiate contracts and feeds its immediate need for revenues to pacify the revolt. (...) If the Bush-Cheney strategy creates a global oil glut and forces prices down, the rebellion in Algeria is likely to grow; when oil is less than \$17 a barrel, Algeria cannot pay its debt or provide desperately needed social services.

Closer Algerian ties to the US also promote another Bush strategy, which dates to Bush père in the 1980s: befriend oil-producing countries like Saudi Arabia and Kuwait in order to hobble OPEC from within (and work with non-OPEC producers, notably the UK and Norway [North Sea oil], Russia and Angola to check OPEC from without). Because these strategies fell short of their ultimate goal, the Bush Administration now seems to be trying to gain influence over the remaining national oil companies like Sonatrach [Algeria], Petrobras [Brésil] and Pemex [Mexico].¹¹³

Mais en dernière instance, les pays-membres de l'OPEP, en particulier ceux du golfe Persique, demeurent privilégiés sur le plan des activités d'exploration et de production

¹⁰⁹ *Ibid.*, Chapter 8, p.11.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ Meredith Turshen, "Algerian Oil and Gas", *Association of Concerned African Scholars (ACAS) Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), p.32.

d'hydrocarbures vu leur faible coût de production et leur faible risque en matière de prospection : “In other words, the real concern is not the scarcity of hydrocarbons, but the ever-higher cost and commercial risk of finding non-OPEC reserves – especially since price volatility discourages investment.”¹¹⁴

¹¹⁴ The Economist, “A Dangerous Addiction”, *The Economist*, Dec. 13th 2001, http://www.economist.com/opinion/displayStory.cfm?Story_id=904425

4. Les impacts sur les pays producteurs du Tiers-Monde

Alexis Richard

Dans un rapport pour Oxfam America, “Using a UNDP [United Nations Development Program] measure that factors per capita income, health and education, [UCLA Professor Michael] Ross finds that the more developing countries rely on exporting minerals, the worse their standard of living is likely to be.”¹¹⁵ Par ailleurs, le dernier *World Development Report* de la Banque mondiale énonçait que “it is now widely accepted that corruption has large costs for economic development. Across countries there is strong evidence that higher levels of corruption are associated with lower growth and lower levels of per capita income.”¹¹⁶ À la lumière de ces deux observations, le prochain chapitre étudiera les impacts de l’industrie pétrolière sur les pays producteurs du Tiers-Monde.

4.1 Les tendances actuelles : libéralisation, privatisation, déréglementation

Le contexte actuel de l’industrie est caractérisé par la promotion des principes économiques libéraux. L’idéologie libérale est devenue dominante à partir des années 1980 alors que la crise de la dette fait son apparition. Placés devant l’incapacité de payer leurs dettes, de nombreux pays du Tiers-Monde ont dû négocier un rééchelonnement de celles-ci en collaborant avec les institutions de Bretton Woods. Ces institutions sont porteuses de la théorie des avantages comparatifs : selon cette théorie, le développement d’un pays se base sur la spécialisation de sa production et l’exportation d’un nombre restreint de produits, voire un seul. Elles soutiennent également un désengagement de l’État par la privatisation et la déréglementation et ce, en vue de libérer les forces du marché, ce dernier étant supposé bénéficier à tous.

Les institutions multilatérales d’investissement prescrivent à ces pays des programmes d’ajustement structurel. Ces derniers visent l’implantation des principes libéraux en vue du développement durable. Le cadre de la « bonne gouvernance », auquel est liée une série de conditionnalités, permet l’obtention de financement «à des conditions libérales».¹¹⁷ En 1994, la Banque mondiale valorisait principalement les mesures suivantes pour les pays africains :

¹¹⁵ The Economist, « The Short Arm of the Law », *The Economist* (March 2nd 2002), p.65.

¹¹⁶ Meredith Turshen, « Introduction: It’s about Oil », *ACAS Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), p.1.

¹¹⁷ Banque mondiale, *L’ajustement structurel en Afrique. Réformes, résultats et le chemin à parcourir*, «Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement», Washington: Banque mondiale, 1994, p.17.

(1) encourager la concurrence par la déréglementation, (2) contenir le déficit budgétaire par un taux de change « réaliste » visant la compétitivité sur les marchés internationaux, (3) utiliser au mieux des moyens institutionnels limités par la réduction de l'implication de l'État dans l'économie (par exemple par la privatisation des entreprises publiques), (4) augmenter la pression fiscale sans entraver l'investissement étranger, (5) mettre la priorité sur l'exportation et (6) adopter une stratégie d'ouverture sur l'extérieur par l'élimination des barrières non-tarifaires.¹¹⁸ «L'ajustement est l'indispensable première étape sur la voie qui mène à une croissance soutenable de nature à faire reculer la pauvreté.»¹¹⁹

L'industrie pétrolière est fortement implantée dans plusieurs États africains (*voir annexe 23*): l'Algérie, le Nigéria, l'Angola, le Gabon, le Congo-Brazzaville, le Tchad et le Cameroun. D'autres États sont promis à des lendemains prometteurs en ce sens : le Soudan, le Mali et la République du Congo. Les deux producteurs les plus importants sont respectivement le Nigéria et l'Angola. Ces deux pays bénéficient d'une grande quantité de pétrole sur leur territoire et se spécialisent tous deux dans l'exportation de cette ressource, comme le préconise la théorie des avantages comparatifs. Pourtant, dans tous ces États, l'augmentation des recettes pétrolières est beaucoup plus rapide que celle du produit intérieur brut (PIB).¹²⁰

La rente pétrolière est à l'origine d'une entrée de capitaux si disproportionnée en comparaison à d'autres secteurs économiques qu'elle engendre des logiques distributives chez les élites urbaines menant à la défense du « pays utile », c'est-à-dire là où il y a du pétrole. Suite aux fluctuations des prix du pétrole sur le marché mondial et aux négociations avec les firmes transnationales pétrolières, les pays producteurs sont contraints de réinvestir la rente dans l'entretien et l'expansion de leurs installations pétrolières et de s'endetter pour ce faire.

La rente correspond à tous revenus ne provenant pas d'une activité productive et dont le flux et le devenir ne dépendent pas de l'activité du pays bénéficiaire. En effet, une partie infime des populations des pays producteurs africains participe aux activités de l'industrie pétrolière nationale, alors que seul ce secteur se développe. Une économie rentière prend donc cette forme : « l'accumulation du capital, la cohésion de la formation sociale et la légitimation de l'organisation politique dépendent des conditions de redistribution d'un revenu différentiel prélevé sur le reste du monde. »¹²¹ La dynamique nationale est ainsi en grande partie modelée par des facteurs externes liés aux conditions de valorisation internationale des hydrocarbures,

¹¹⁸ *Ibid.*, p.10-15

¹¹⁹ *Ibid.*, p.18.

¹²⁰ CARTON, *op. cit.*, p.25.

¹²¹ *Ibid.*, p.12.

pendant qu'au sein de l'État rentier les rapports de répartition de la rente priment sur les rapports de production.

Les États producteurs manquent souvent de capacité d'absorption de la rente pétrolière, ce qui signifie particulièrement un manque quantitatif de main-d'œuvre locale qualifiée. Cela explique en partie le rôle dominant de la planification et du rôle d'agent productif de l'État sous forme de sociétés d'État ou parapubliques. Le pétrole génère de fortes entrées d'argent de loin supérieures au reste de l'économie locale, favorisant le rôle central de l'État et la stagnation de l'économie par des dépenses improductives liées à la légitimation de l'ordre social. L'immobilisme politique est chose courante : tant le Nigéria, l'Algérie, le Gabon, le Cameroun que la Guinée équatoriale ont été ou sont toujours sous régime militaire ou à parti unique.

Avant la crise de la dette, les recettes pétrolières étaient à la source de l'appréciation de la monnaie locale, favorisant les importations mais menant également à la surévaluation de la monnaie. Cela contribua à renforcer les tensions inflationnistes qui pesaient sur les biens domestiques. Le recours aux importations dans le domaine alimentaire a défavorisé la production agricole locale et découragé l'investissement privé. On pourrait alors parler de processus de « désagriculturation ».¹²²

Le moment critique est le passage de l'économie de rente à l'économie d'endettement : « la métamorphose de l'économie de rente en une économie d'endettement est un trait caractéristique des États pétroliers arabes et africains au cours des deux dernières décennies. »¹²³ En une décennie, ces pays sont passés d'une phase d'enrichissement, où les prévisions optimistes ont justifié l'endettement face à « l'urgence du développement »,¹²⁴ à une phase d'endettement accru dont on ne voit toujours pas de porte de sortie. La facilité à obtenir des prêts dans la première phase s'est traduite par le recours massif aux importations de biens d'équipement et de consommation financées par les prêts. Les années 1980 ont vu monter en flèche l'endettement extérieur alors que la base productive faiblement développée était incapable de se substituer aux recettes pétrolières en déclin. On se trouva alors en situation d'ouverture extérieure élargie avec une économie vulnérable. Les objectifs d'autonomie qu'on avait formulé au début des années 1970 se sont alors évanouis. Depuis, les États producteurs sont contraints de s'adresser au système financier international. La diminution des importations, dû à un manque de recettes, et le désengagement de l'État dans la prestation de

¹²² *Ibid.*, p.36.

¹²³ *Ibid.*, p.33.

¹²⁴ *Ibid.*

services sociaux – en vue de satisfaire aux conditionnalités du FMI – se heurtent à la légitimité politique. Pendant ce temps, la pénurie de denrées alimentaires engendre l'inflation.

Les États rentiers souffrent actuellement de différents problèmes ; les pays pétroliers sont en processus d'accumulation par le réinvestissement dans le secteur pétrolier au même moment où 1) ils doivent mettre en place un appareil productif susceptible de relayer « l'après-pétrole », 2) assurer leur légitimité politique par la redistribution de la rente en vue d'un accroissement de la consommation (ce qui passe par une augmentation des importations de biens et services, puisque l'économie nationale ne parvient pas à subvenir à la demande intérieure) et 3) satisfaire aux exigences des bailleurs de fonds internationaux. Dans un monde où le contre-choc pétrolier des années 1980 a eu pour effet de mettre en concurrence beaucoup de pays producteurs à travers le monde et de faire baisser la consommation mondiale de pétrole (diversification de l'offre et diminution de la demande), il s'agit d'un programme ambitieux, sinon difficilement réalisable.¹²⁵

Dans les pays producteurs, la société civile nationale a très peu de poids, les revenus pétroliers se substituant en partie à l'épargne locale, la compétition avec les firmes transnationales étant plus qu'ardue et la rente pétrolière se nourrissant elle-même : « Ainsi, dans les pays à économie pétrolière du golfe de Guinée, le rôle des entreprises d'État au Congo, des sociétés d'État du secteur public au Nigéria et au Cameroun est essentiel. »¹²⁶ À l'inverse, les firmes transnationales sont en mesure de prendre cette place laissée vacante.

Peut-on parler alors de « marché pur » ? Il semble que non. Au contraire, l'ouverture des marchés permet les jeux de pouvoir lors de négociations entre les pays exportateurs, les grandes compagnies internationales et les pays importateurs. « Ce rapport est défavorable aux exportateurs »,¹²⁷ ce qui paraît clair surtout depuis 1985-1986 lorsque l'Arabie saoudite, le Koweït et les Émirats arabes unis ont déclenché une guerre des prix, dans l'espoir d'augmenter leur part de marché peu importe le prix.¹²⁸ Les bénéfices sont encore attendus. La décennie 1990 a vu se cristalliser un rapport de forces favorable aux sociétés pétrolières internationales : elles sont maintenant en mesure d'exiger la réouverture de l'amont pétrolier (fermé après les nationalisations), menant à l'accès croissant d'un brut moins cher que celui de la mer du Nord ou de l'Alberta par exemple.¹²⁹ Les compagnies nationales sont en effet en position de demande en raison de leur retard technologique, d'un manque de savoir-faire et de leur endettement.

¹²⁵ *Ibid.*, p.20.

¹²⁶ *Ibid.*, p.25.

¹²⁷ Maurice Durosset, *op. cit.*, p.70.

¹²⁸ *Ibid.*

Dans cette situation de faiblesse, les pays producteurs d'Afrique appliquent les politiques d'ajustement structurel à des degrés divers. Ces politiques mènent à des mesures déflationnistes, à un relatif désengagement de l'État, à la libéralisation des échanges et à la privatisation de l'appareil productif. Au Gabon, au Congo-Brazzaville, au Cameroun et au Nigéria, les programmes d'ajustement s'accompagnent d'un renforcement de la répression de l'État et d'une privatisation des moyens de coercition.¹³⁰ Il semble que la compagnie de sécurité privée la plus importante soit Africa Security. Pourtant la Banque mondiale stipule que « l'Afrique a réalisé d'importants progrès depuis les dix dernières années. »¹³¹

¹²⁹ Bruno Carton, *op. cit.*, p.117.

¹³⁰ *Ibid.*, p.46.

¹³¹ Banque mondiale, *Annual Report 2000 : IV Regional Perspectives - Africa*,
<http://www.worldbank.org/html/extpb/annrep2000/pdf/zfrenchch04a.pdf>

4.2 Études de cas

Il sera ici tenté de mettre en perspective de façon très succincte la situation particulière de quelques pays producteurs de pétrole dans le but d'illustrer les impacts des programmes d'ajustement structurel. Notre principale étude de cas sera le Nigéria ; les cas de l'Angola, du Soudan, du Tchad-Cameroun et de la Syrie permettront ensuite d'identifier certaines constantes.

4.2.1 Le Nigéria

Suivant la théorie des avantages comparatifs, le Nigéria occupe une place enviable par rapport aux autres pays du Tiers-monde : (1) il dispose d'un grand marché intérieur de 125 millions d'habitants, (2) il est le premier producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, (3) le cinquième producteur de l'OPEP et (4) il se spécialise dans l'exportation du pétrole (90% du revenu d'exportation¹³² et 80% des revenus du gouvernement proviennent du pétrole, dont la moitié de Shell¹³³).

Le contre-choc pétrolier a eu des effets dévastateurs sur le Nigéria. L'explosion de la dette en est un indicateur : de 1970 à 1987, la dette est passée de 567 millions \$ (représentant 4,3% du PIB) à 26 milliards \$ (111,3% du PIB).¹³⁴ En d'autres mots, le Nigéria est entré en une quinzaine d'années dans une situation d'économie de crédit international, prenant le rôle de débiteur net. Le Nigéria a ainsi réduit ses importations mais inégalement : entre 1981 et 1986, les importations de biens de consommation ont été divisées par trois alors que les importations de biens de capitaux et de matières premières ne baissaient que de 42%. En 1984, le Nigéria ne perçoit plus que la moitié des recettes pétrolières qu'il percevait quatre ans auparavant. En 1986, la situation s'empire alors que des 25 milliards \$ perçus en 1980 sur ses activités pétrolières, le Nigéria n'en perçoit plus que 6 milliards \$. De plus, cela correspond au moment où les emprunts internationaux arrivaient à échéance.

Le contre-choc pétrolier a signifié pour le Nigéria beaucoup de changements graves. Il a fallu remettre en cause les réalisations antérieures et abandonner des investissements en cours pour notamment des travaux d'infrastructures. La baisse de la valeur de la monnaie a diminué les possibilités d'approvisionnement extérieur, entre autres pour les produits

¹³² Fred Bird, « Wealth and Poverty in the Niger Delta : an Inquiry into the Practices of Royal-Dutch Shell and Corporate Social Responsibility », Conférence présentée au Département de religion de l'Université Concordia, le 15 février 2002.

¹³³ Bruno Carton, *op. cit.*, p.127.

¹³⁴ *Ibid.*, p.33.

manufacturiers. Des usines sont condamnées par l'impossibilité d'acheter les matières premières nécessaires et de remettre en ordre les équipements. Le sous-emploi massif affecte par conséquent une bonne partie de la population active.

Le FMI et les programmes d'ajustement structurel font maintenant partie du visage politique nigérian. La libéralisation a signifié le désengagement de l'État de même que la disparition d'entreprises, ce qui a conduit à une baisse des capacités de production, à une réduction de l'accès aux biens intermédiaires importés, et à une baisse de la demande. Les dépenses publiques d'investissement et les subventions à la consommation ont été réduites alors que la pression fiscale intérieure a été augmentée. La Banque mondiale et le FMI interviennent directement dans la gestion économique interne en définissant par exemple les besoins de consommation de services publics, la politique d'importations et les programmes agricoles. Concrètement, depuis l'application des programmes d'ajustement structurel, on observe notamment (1) une baisse de l'accès à l'eau potable, (2) une réduction des dépenses publiques en éducation, (3) une baisse de qualité des services de santé et l'exode des médecins et (4) une hausse des coûts de transport. Les programmes d'ajustement affectent en particulier les salariés (appauvris par une inflation annuelle qui a dépassé le cap des 70% en 1993), les jeunes diplômés, les immigrés et les minorités ethniques (qui ne bénéficient d'aucune infrastructure dans les États fédérés).¹³⁵ Le PNB par habitant qui était de 1000\$ en 1980 a chuté à 270\$ en 1995. De plus, la corruption a monté en flèche, un phénomène que l'on peut lier aux mauvaises conditions salariales des fonctionnaires.¹³⁶ La contrebande a également pris de l'importance, alors que les pays limitrophes échangent des denrées alimentaires contre des produits pétroliers.

Sous l'effet conjugué de la baisse de ses revenus pétroliers, des plans d'ajustement structurel imposés pour le service de la dette et de ces détournements de fonds, le Nigéria ne dispose plus, au milieu des années 1990, des ressources financières suffisantes pour respecter les règles de distribution aux 36 États et aux collectivités territoriales.¹³⁷

La légitimité de l'État est affaiblie alors que des conflits éclatent sur la question de la distribution de la rente. «Quand l'État n'a plus de marge de manœuvre et que sa légitimité est défoncée par les interventions extérieures de ses créanciers, cela renvoie la population aux

¹³⁵ *Ibid.*, p.42.

¹³⁶ The Economist, "The Worm that Never Dies", *The Economist* (March 2nd 2002), p.12.

¹³⁷ Bruno Carton, *op. cit.*, p.43.

cercles de solidarité les plus rapprochés, ethnique ou régional, avec les conséquences que cela entraîne.»¹³⁸ Dans le cas du Nigéria, des conflits « ethniques » ont éclaté dans le delta pétrolier du Niger, notamment entre Ijaws et Itsekiris, ayant donné lieu à des épisodes sanglants.¹³⁹ Il y a aussi conflit entre les ethnies des régions productrices de pétrole et les compagnies pétrolières internationales, principalement Shell. Au Biafra, la région la plus richement dotée de pétrole, il y a eu 1 million de morts en 3 ans. Il y a également conflit entre communautés ethniques et l'État fédéral alors même que le fédéralisme avait été envisagé pour résoudre les litiges. Il y avait 12 États fédérés en 1967 pour 36 en 1996 et 301 collectivités en 1976 pour 589 en 1996. Cette multiplication des entités politiques s'explique probablement par l'intérêt des élites locales à créer de nouvelles entités, car sous la gouverne du principe constitutionnel d'équité, il est plus facile de mettre la main sur les recettes pétrolières. L'instabilité et la violence intercommunautaire augmentent dans un contexte de déclin des ressources disponibles.¹⁴⁰ La situation est analogue en ce domaine au Gabon.

La répression est de forte intensité. Au milieu des années 1990, des communautés du delta du Niger protestaient contre la spoliation et la destruction de leurs terres par l'exploitation pétrolière de Shell et elles ont été réprimées dans le sang. En 1996, Shell a reconnu avoir financé l'achat d'armes pour les forces de sécurité de l'État et avoir payé des indemnités aux militaires qui sont intervenus pour protéger ses installations pétrolières.¹⁴¹ Il se forme ainsi un front commun entre les compagnies pétrolières et le gouvernement central pour réprimer la contestation.¹⁴²

Les rapports selon lesquels les autorités nigérianes ont mis à la disposition de la Shell Petroleum Development Company of Nigeria une force de police mobile pour réprimer les protestations et les manifestations soulèvent de sérieuses préoccupations quant à la volonté et à la capacité du gouvernement nigérian de protéger les droits des peuples de la région.¹⁴³

Les programmes d'ajustement structurel entraînent un processus d'exclusion socio-économique qui se traduit par une aggravation du chômage, une baisse du niveau de vie et l'exclusion de communautés ethniques. Les résultats obtenus sont à l'inverse de ceux

¹³⁸ *Ibid.*, p.37.

¹³⁹ Okechukwu Ibeanu, « Janus Unbound : Antinomies of Petrobusiness and Petropolitics in the Niger Delta », *ACAS Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), p.14.

¹⁴⁰ Bruno Carton, *op. cit.*, p.39.

¹⁴¹ *Ibid.*, p.47.

¹⁴² Père Jean-Patrice N'goyi, « Démocratie et Droits humains au Nigéria », Conférence présentée à l'Université du Québec à Montréal, le 14 mars 2002.

¹⁴³ Commission des droits de l'homme, *Rapport sur la situation des droits de l'homme au Nigéria*, Nations unies : ECOSOC, 1998.

souhaités : les individus s'orientent pour survivre vers l'économie parallèle (informelle ou illicite), le pouvoir se concentre entre les mains d'un nombre restreint d'acteurs alors que l'économie formelle est dominée par les compagnies pétrolières internationales et les élites politiques locales. On pourrait alors parler d'une économie de prédation.

La dévastation écologique est également importante. Seulement en ce qui concerne les activités de Shell dans le delta du Niger entre 1982 et 1992, 27 accidents distincts ont eu lieu et 1,6 million de gallons de pétrole ont été déversés dans la région.¹⁴⁴ La forêt de mangroves située dans la région est la plus grande d'Afrique ; elle constitue d'ailleurs un écosystème d'une impressionnante biodiversité. Dans ce même delta, on observe une grave contamination de l'eau et de l'air.¹⁴⁵

Finalement, la récente transition politique d'un régime militaire vers un régime civil a rapproché le Nigéria de la Banque mondiale : « Responding to the new government's request for urgent assistance in the petroleum sector, the Bank has dispatched several energy sector missions to Nigeria and it is likely that a series of projects will be forthcoming. »¹⁴⁶

4.2.2 L'Angola

Le golfe de Guinée en général et l'Angola en particulier sont aujourd'hui considérés comme « le champ de bataille le plus chaud d'Afrique », la compétition étant forte entre les compagnies internationales. Théoriquement, cette situation serait avantageuse pour l'Angola lors de la signature de contrats d'exploitation. Exxon et AGIP ont respectivement payé 71 et 80 millions \$ pour des projets en eau profonde (les blocs 24 et 25).

Les choses sont pourtant légèrement plus complexes qu'au premier regard. Premièrement, les compagnies ont procédé à des alliances stratégiques pour réduire la compétition, par exemple : pour le gisement de Girasol en Angola, Elf Exploration Angola (35%) est associé à Esso (20%), Statoil (13,33%), Norsk Hydro (10%) et Fina (5%). Deuxièmement, l'exploration et l'exploitation de l'offshore profond nécessite une technologie maîtrisée par seulement une quinzaine d'opérateurs dans le monde¹⁴⁷ ; pour l'instant, les avancées technologiques de Elf Aquitaine lui permettent de rester l'interlocuteur privilégié des États du Golfe. Troisièmement, la guerre et la dette ont transformé l'Angola en un pays ruiné, alors que le FMI refuse toute négociation tant que les revenus du pétrole et du diamant ne seront pas établis de manière transparente. Or, comme pour les autres pays producteurs

¹⁴⁴ Bruno Carton, *op. cit.*, p.137.

¹⁴⁵ Fred Bird, *op. cit.*

¹⁴⁶ Petroleum Place, *Nigeria*, www.petroleumplace.com/esmap/esmapdata/Nigeria%20text.doc

¹⁴⁷ Bruno Carton, *op. cit.*, p.122.

africains, la spirale de la dette et les exigences de la distribution de la rente pétrolière rendent la situation complexe et tendue ; la rente pétrolière constitue une manne en circuit fermé qui ne bénéficie pas au reste de l'économie.

L'Angola dépend presque uniquement de ses revenus pétroliers en expansion, ce que la guerre a lourdement aggravé. En 1960, le pétrole représentait 8% du PIB et l'agriculture, 50%. En 1995, la part de l'agriculture était de 17% et celle du pétrole, de 40%. Tout comme au Nigéria, le pétrole forme maintenant 80% du trésor public.¹⁴⁸ En 1993, le deuxième pays producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne rejoignait les rangs des pays les plus pauvres du continent avec un revenu annuel par habitant de 410\$.

Durant l'interminable conflit angolais, le gouvernement français, par le biais de Elf, soutenait simultanément les deux parties.¹⁴⁹ Depuis le début 1999, l'Angola est le terrain d'une reprise des affrontements militaires entre les forces armées gouvernementales et l'UNITA, avec pour enjeu le contrôle de la zone pétrolière de Soyo et des gisements de diamants. « In (...) Angola, oil and diamond wealth have supported a (...) tragic and long-running civil war. (...) Although diamonds support UNITA rebel movement, oil revenues of over us\$2 billion annually allow the MPLA government to continue waging war and avoid negotiations. »¹⁵⁰

4.2.3 Le Soudan

Depuis la découverte de gisements de pétrole au Sud-Soudan au début des années 1980 par des firmes américaines et françaises, les tensions entre le Nord et le Sud se sont aggravées, menant à la guerre civile et obligeant l'arrêt de l'exploration jusqu'à la fin des années 1990 en raison de l'insécurité régnante dans les régions pétrolifères. La guerre fait toujours rage en 1999, mais cela n'empêche pas le Soudan de devenir officiellement producteur de pétrole, exportant 64 millions de barils de brut en 2000, alors que les « oil revenues presently stand as the greatest obstacle to a resolution of the conflict. »¹⁵¹

L'extraction du brut a nécessité le déplacement forcé de plusieurs milliers de personnes, les forces du Nord étant appuyées en grande partie par les compagnies internationales : « Tens of thousands of indigenous people have been killed, more than 200

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.178.

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Ian Gary, « Africa's Churches Wake Up to Oil's Problems and Possibilities », *ACAS Bulletin*, no.60/61 (Fall 2001), p.29.

¹⁵¹ Eric Reeves, « Oil Development in Sudan », *ACAS Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), p.15.

000 displaced. »¹⁵² Plus d'une trentaine de compagnies étrangères se partagent maintenant le territoire avec l'accord du gouvernement. Comme condition à leur implantation, les compagnies ont demandé à Khartoum d'assurer la sécurité de leur personnel et de leurs infrastructures (afin d'éviter de répéter ce qui était arrivé à Chevron et à Total en 1984, alors qu'ils furent forcés d'abandonner leurs sites respectifs dans le Sud-Soudan en raison de l'insécurité). Par l'entremise de la société d'État Sudapet, le gouvernement soudanais détient 5% des parts du principal projet d'exploitation, le Greater Nile Petroleum Operating Company (GNPOC).

Le Soudan est dans une situation fort difficile qui tend à accroître sa vulnérabilité : il est affligé d'une dette de plus de 25 milliards \$ et connaît depuis le milieu des années 1960 un grave processus de désertification complexifiant la production agricole, notamment caractérisée par une baisse du niveau des précipitations, un appauvrissement progressif des sols et la réduction ou l'abandon des périodes de jachères.¹⁵³

4.2.4 Le Tchad et le Cameroun

Un oléoduc a récemment été achevé reliant des gisements de pétrole trouvés au Sud du Tchad dans les années 1970 à un terminal au large des côtes camerounaises (*voir annexe 24*). Un consortium formé de ExxonMobil, Petronas et Chevron a obtenu une concession de 30 ans de l'État tchadien (l'exploitation sera d'une durée de 25 ans). Deux sociétés, TOTCO et COTCO, sont des coentreprises associant le consortium pétrolier et les États du Tchad et du Cameroun. Ces coentreprises ont été créées pour exploiter le gisement de Doba grâce à la construction d'un oléoduc de 1 070 km de long, de trois stations de pompage, d'une station de détente et d'une plate-forme flottante de stockage et de chargement. On estime à 900 millions de barils la réserve prouvée de pétrole. À partir des 300 puits,¹⁵⁴ 225 000 barils par jour devraient être écoulés sur les marchés internationaux.

« Le projet a été mis sur pied en étroite collaboration avec la Banque mondiale et d'autres institutions et agences internationales, ainsi qu'avec des tierces parties intéressées »,¹⁵⁵ dont l'Union européenne. Ce projet fort controversé a été approuvé par la Banque mondiale le 6 juin 2000 à Washington. On justifie essentiellement l'implication de la

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ L. Olsson, "On the Causes of Famine – Drought, Desertification and Market Failure in the Sudan", *Ambio* 22 no. 6 (1993), p.400.

¹⁵⁴ Delphine Djiraibe, « Chad Oil : Why Develop It ? », *ACAS Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), p.18.

¹⁵⁵ Banque européenne d'investissement, http://www.bei.org/policy/top_cha.htm

Banque mondiale par l'idée de la lutte à la pauvreté.¹⁵⁶ On prévoit également que le projet permettra à la société civile de se développer. On parle d'effets favorables directs pour les pauvres et l'environnement.¹⁵⁷ Le prêt, sous contrôle de la BIRD, est de l'ordre de 92 millions \$. Cela est additionné aux 100 millions \$ prêtés par la Société financière internationale (SFI).

Or, n'échappant pas aux effets conjoints de la crise économique, des programmes d'ajustement structurel et de perte (sinon l'absence) de légitimité des institutions politiques, ces deux pays sont en situation de criminalisation de l'État. Au Cameroun, l'État, aux côtés des Majors, s'est substitué aux investisseurs locaux vu le faible dynamisme des acteurs économiques nationaux.¹⁵⁸ En 1994, le pays a vu sa classification chuter de pays à moyens à faibles revenus selon les critères de la Banque mondiale. Elf y dispose d'une milice franco-camerounaise pour assurer sa sécurité. Pendant ce temps, il y a résurgence du conflit au Tchad, les foyers de tension se situant sur le tracé de l'oléoduc. De fait, la surveillance du chantier (puits de forage et plus de 1000 km d'oléoduc) nécessite, selon *Jeune Afrique*, « une présence massive des forces de sécurité de l'État tchadien pour protéger les travaux du consortium. »¹⁵⁹ Les employés d'ExxonMobil sont continuellement escortés par des gendarmes. Les agents de sécurité sont majoritairement recrutés parmi les ethnies du Nord, alliés du président. Il devient bien difficile dans ces conditions de manifester son mécontentement à propos des impacts des activités pétrolières sur les forêts, la brousse, les sources d'eau ou les cultures. Pour les 25 années d'exploitation du projet, on estime la création de 550 emplois au Tchad, dont 320 travailleurs seraient tchadiens.

Le Cameroun est quant à lui un petit producteur de pétrole (5,9 millions de tonnes en 1997/1998), mais l'exploitation pétrolière représente 40% des recettes d'exportation.¹⁶⁰ À elle seule, la compagnie Elf Serepca produit annuellement 4,74 millions de tonnes de brut (75% de la production).¹⁶¹ Depuis le contre-choc pétrolier et les baisses de production des années 1990, le gouvernement a accru ses investissements afin d'accélérer l'exploration. Une mission de l'Assemblée nationale française, terminée le 28 février 1999, concluait ceci : « au Cameroun, la rente pétrolière a bloqué la transition démocratique. Des régimes politiques peu démocratiques et corrompus se sont maintenus au pouvoir en partie grâce à la manne pétrolière. »¹⁶²

¹⁵⁶ Bruno Carton, *op. cit.*, p.159.

¹⁵⁷ Investir en zone franc, <http://www.izf.net/izf/index.htm>

¹⁵⁸ Bruno Carton, *op.cit.*, p.27.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p.164.

¹⁶⁰ Investir en zone franc, <http://www.izf.net/izf/index.htm>

¹⁶¹ Petroleum Place, *Cameroon*, www.petroleumplace.com/esmap/esmapdata/Cameroon%20text.doc

¹⁶² Cameroun Actualité, http://www.iccnet.cm/cam_actu/act_pol/p99102701.htm

4.2.5 La Syrie

Les années 1980 correspondent à l'apparition d'un nouveau groupe de pays producteurs (tel la Jordanie, Oman et la Syrie) « which make a very substancial contribution to the world supply petroleum. »¹⁶³ La Syrie est un pays producteur de pétrole du Proche-Orient qui a vécu des moments difficiles : des défaites militaires (contre Israël), la sécheresse, des crises économiques, des litiges avec les États-Unis et la chute de l'URSS, un important soutien économique.

En Syrie, comme pour le grande majorité des pays du Moyen-Orient, la densité du pétrole brut est majoritairement moyenne ou légère, selon leur degré API. La plupart du pétrole syrien est localisé dans la région de l'Euphrate ; la partie nord-est du pays. La Syrie ne figure pas parmi les plus grands producteurs mondiaux, même si des découvertes substantielles de pétrole brut léger ont été faites en 1984 dans la région de Deir Ezzor. À partir de cette année, le pétrole a commencé à jouer un rôle central dans l'économie syrienne : en 1994, la Syrie produisait 600 000 barils par jour (aujourd'hui elle en produit 570 000), lui rapportant cette année-là plus de 2,06 milliards \$ en exportations (dont 26 millions \$ en exportations au Canada) (*voir annexe 25*). Ces revenus pétroliers représentaient près de 60% des exportations du pays.¹⁶⁴ Les découvertes de 1984 ont attiré l'attention internationale, particulièrement des Majors et des consortiums incluant la société d'État de la Syrie. Le plus important consortium est de loin celui de Shell né en 1985 et unissant sous un même contrat de concession Pecten, Shell et Deminex à la Syrian Petroleum Company (SPC) qui détient 50% des parts. Les contrats ont une durée initiale de 2,5 ans plus des extensions de 2 ans. Les contracteurs ont la responsabilité d'informer la Syrie dès qu'il y a découverte.

Auparavant, la formation d'un consortium international en Syrie aurait été impossible puisque le pays était sous sanctions américaines pour son soutien au *international terrorism*,¹⁶⁵ mais en 1987 « US oil companies were notified that it was no longer inappropriate for them to be involved with oil operations in Syria. »¹⁶⁶ Cette ouverture de la Syrie fait suite à des actions du pays (fermeture de bureaux et extraditions) contre des groupes qui ne sont pas appréciés par les États-Unis : la politique est une fois de plus liée au marché du pétrole.

¹⁶³ « Syria Arab Republic – Syrian Petroleum Co. – Pecten Company – Syria Shell Petroleum development B.V. – Deminex Petroleum Syria GMBH : Contract for the exploration, development and production of petroleum », *International Legal Materials*, Vol.26, no.5 (septembre 1987), p.1186.

¹⁶⁴ Israël-monde arabe: le portail des relations israëlo-arabes, *Syrie*, www.multimania.com/ima/syrie.html

¹⁶⁵ « Syria Arab Republic – Syrian Petroleum Co. – Pecten Company – Syria Shell Petroleum development B.V. – Deminex Petroleum Syria GMBH : Contract for the exploration, development and production of petroleum », *op. cit.*, p.1187.

¹⁶⁶ *Ibid.*.

En 1989, la Syrie se relevait graduellement d'une importante crise économique alors que la récolte atteignait des niveaux records après trois ans de sécheresse et que les revenus pétroliers étaient en croissance. Aujourd'hui, la production du pétrole est le domaine presque exclusif des investissements étrangers. Les perspectives à moyen terme ne sont pas les meilleures compte tenu que l'on n'a pas trouvé de nouveaux gisements depuis 1992 : « La Syrie risque de voir s'épuiser ses réserves pétrolières et de devenir un importateur net de pétrole d'ici 2010, sauf si d'importantes sources pétrolières sont trouvées. »¹⁶⁷ De plus, le faible succès des activités de prospection, les conditions « inintéressantes » et la faible probabilité de nouvelles découvertes d'intérêt commercial ont découragé les exploitants étrangers et les investissements. Il semble que la stratégie de développement soit douteuse quant à ses chances de succès. Si la tendance se maintient, la Syrie sera importatrice net d'énergie dès 2005. Depuis 1999, la Syrie ne refuse plus de rembourser le FMI et la Banque mondiale, alors que sa dette est de 24 milliards \$. La Banque mondiale a depuis lors envoyé des missions dont le but est « to negotiate an energy sector strategy. »¹⁶⁸

¹⁶⁷ Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT), *The Canadian Trade Commissioner Service*, www.infoexport.gc.ca/main-f.asp

¹⁶⁸ Petroleum Place, *Syria*, www.petroleumplace.com/esmap/esmapdata/Syria%20text.doc

5. L'insertion du Canada dans l'industrie pétrolière

Jean-Sébastien Lalumière & Alexis Richard

La part la plus importante de la consommation mondiale d'hydrocarbures est liée à son usage de carburants (propane, butane, naphta, essences, carburéacteurs, gasoil, fioul domestique). Le Canada ne fait pas exception : «It is clear that gasoline is the most important petroleum product marked within Canada. »¹⁶⁹ Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, l'histoire du pétrole au Canada est ainsi associée de près à la popularité croissante de l'automobile.

5.1 Portrait de l'industrie pétrolière au Canada et politiques gouvernementales

5.1.1 Le pétrole canadien

La fin de la Seconde Guerre mondiale coïncide avec le remplacement du charbon par le pétrole comme principale source d'énergie au Canada.¹⁷⁰ Par ailleurs, avant les années 1970, le gaz naturel était traité au Canada comme un vulgaire déchet du pétrole. La hausse subite des prix du brut lors de chocs pétroliers a permis la construction de gazoducs et l'emploi du gaz naturel comme substitut au pétrole pour le chauffage et la production pétrochimique, réduisant du coup une certaine dépendance extérieure et favorisant le développement du secteur de la production. Le Canada est aujourd'hui un exportateur net d'énergie. Les 2/3 de la production canadienne pétrolières sont exportés aux États-Unis alors que la différence est consommée à l'ouest de la vallée de Kingston. En effet, en 1998, 38% de la production canadienne était consommée au pays, les 62% restant étant exportés essentiellement vers les raffineries du Midwest et de la région des Grands Lacs (aux États-Unis),¹⁷¹ pour une valeur de 8,8 milliards \$ (*voir annexe 26*).

« Le Canada compte sept régions de roches sédimentaires distinctes. Chaque province et territoire comprend au moins une partie de bassin sédimentaire. Ces formations couvrent la majorité de la surface de l'Alberta, de la Saskatchewan et des provinces Atlantiques. »¹⁷² La production pétrolière canadienne provient de trois sources principales : (1) les gisements

¹⁶⁹ James Lorimer, *op. cit.*, p.29.

¹⁷⁰ Irene Novaczek, *Canada's Fossil Fuel Dependency*, September 2000, www.elements.nb.ca/theme/fuels/irene/novaczek.htm

¹⁷¹ Ressources naturelles Canada (RNC), *L'énergie au Canada en l'an 2000* <http://www.nrcan.gc.ca/es/ener2000/fra.htm>

classiques de pétrole lourd et léger dans des bassins ou réservoirs souterrains dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien ; (2) les sources non-classiques, telles que le bitume synthétique extrait des sables pétrolifères (ou sables bitumineux) en surface ou près de la surface ; et (3) les gisements pionniers, principalement extracôtiers. Depuis 50 ans, la principale source de pétrole au Canada est le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien (Alberta, Saskatchewan et une partie des Territoires du Nord-Ouest) ; cette région représente 57% du pétrole brut classique au Canada (*voir annexe 27*). Par ailleurs, « En 1997, le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien comptait pour 99% de la production pétrolière et gazière du pays. »¹⁷³

Seconde en importance, « la marge atlantique s'étend sur la côte est, de la frontière américaine jusqu'à la côte de la Terre de Baffin. Depuis les années 1970, on y a découvert d'importants gisements de pétrole et de gaz en mer. La production de pétrole brut y a commencé en 1992, aux champs de Panuke et Cohasset, au large de la Nouvelle-Écosse. »¹⁷⁴ Situé dans la région extracôtière de Terre-Neuve, le projet Hibernia présente des rendements de beaucoup supérieurs aux projets précédents. D'autres sites offshore s'ajoutent au fil des ans tel que le projet Terra Nova et l'île de Sable. Ce bassin est appelé à contribuer de manière croissante à l'approvisionnement national en pétrole et en gaz.¹⁷⁵ La marge atlantique renferme 18% du pétrole classique canadien.

La marge arctique et le bouclier arctique contiennent 16% des réserves canadiennes. Les importants gisements découverts dans l'archipel Arctique, en mer de Beaufort et dans la vallée du Mackenzie rendent ce bassin attrayant. Découvert dès 1920 par un géologue de l'Impériale, le site de Norman Wells, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, a longtemps vu sa valorisation retardée par son éloignement des marchés.¹⁷⁶ Il est aujourd'hui relié au nord de l'Alberta et à Edmonton par un oléoduc de la société Enbridge Pipelines Inc. (anciennement Pipeline Interprovincial Inc.) Le réseau d'oléoducs de la société Enbridge était d'ailleurs toujours reconnu comme le plus vaste au monde en 1999, selon le Livre des Records Guinness.¹⁷⁷

Le pivot de l'industrie pétrolière canadienne est la province d'Alberta. L'agence en charge de l'encadrement de l'exploration, du développement et de la distribution dans cette

¹⁷² Robert Bott, *op.cit.*, p.7.

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ Robert Bott, *op.cit.*, p.64.

province est l'Alberta Energy and Utilities Board (EUB).¹⁷⁸ Il y a au Canada une énorme quantité de sables pétrolifères : ils s'étendent sur une superficie de 77 000 km² dans le Nord de l'Alberta. Ils occupent plus précisément quatre emplacements : Peace River au nord-ouest, Athabasca et Wabasca au nord-est, et Cold Lake à l'est. On estime que les sables pétrolifères canadiens contiennent entre 270 milliards et 397 milliards de m³ de bitume, dont 48 milliards pourraient être récupérés grâce à la technologie et aux procédés actuels, « surpassant même les réserves connues de pétrole de l'Arabie saoudite. »¹⁷⁹

La production totale de pétrole brut au Canada a atteint 341 700 m³/jour en 1998, dont 75% était originaire d'Alberta¹⁸⁰ (voir annexe 28) La majeure partie de la production est recueillie à Edmonton et transportée à travers le pays par trois principaux oléoducs – Enbridge Pipelines Inc., TransMountain Pipeline Company Ltd, et Express Pipeline.

Le Canada a avantage à ce que les prix du pétrole soient élevés car la production est très coûteuse, ce qui est particulièrement vrai dans le cas des sables bitumineux. Entre 1987 et 1997, la production a augmenté à un taux de 7% par année. En 1998, la chute drastique des prix a entraîné une baisse de productivité.¹⁸¹ Le bas niveau des prix restreint depuis lors l'élaboration de nouveaux projets. Les dépenses prévues de l'industrie pour l'exploitation des sables pétrolifères d'ici 2007 sont de 24 milliards \$, ce qui devrait permettre de tripler la production (pour atteindre 1,7 million de barils par jour).

Le principal marché influençant les prix du pétrole de l'Ouest canadien est celui de la région de Chicago.¹⁸² Le prix du pétrole brut canadien est déterminé par le prix de référence du West Texas Intermediate (WTI) – un brut léger américain –, des coûts de transport et du taux de change (voir annexe 29). Le prix du pétrole brut importé est établi en fonction du prix de référence du North Sea Brent, un brut léger européen. Le prix des produits pétroliers sur le marché canadien comprend le prix du brut, les coûts de transport et du raffinage de même que les taxes.

En 1998, la demande canadienne en produits raffinés s'élevait à 253 000 m³/jour, le sommet ayant été atteint au cours des années 1970 avec environ 300 000 m³/jour (voir annexe 30). Entre 1995 et 2020, le gouvernement canadien prévoit une hausse de 19% de la production nationale et une hausse de 23% des exportations pétrolières.

Au Canada, les gouvernements provinciaux et fédéraux sont propriétaires des ressources énergétiques, incluant le pétrole ; ils sont directement responsables de leur gestion.

¹⁷⁸ Alberta Energy and Utilities Board, <http://www.oilsurvey.com/php/link.php3?CoId=111643>.

¹⁷⁹ RNC, *L'énergie au Canada en l'an 2000*, op. cit.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.*

La méthode employée consiste à conclure des ententes avec les entreprises du secteur privé. Les gouvernements surveillent ensuite les opérations tout en collectant les redevances, comme dans le cas de la plupart des pays producteurs. Ils ont également la responsabilité de négocier avec les peuples autochtones dans les situations de litiges touchant aux droits territoriaux. Ils contribuent ainsi à régler les situations pouvant nuire à l'investissement.

L'approche canadienne dans le secteur énergétique consiste à exploiter les points forts du marché, tout en faisant intervenir l'État « par l'entremise d'interventions sélectives. »¹⁸³ Le Canada privilégie une approche de diversification des sources énergétiques tant au niveau de la production que de l'importation, y voyant un facteur de développement durable de première importance. Sa politique énergétique intérieure repose sur deux éléments : le marché et les conditions macroéconomiques générales, les investissements dans le secteur étant d'une ampleur considérable.¹⁸⁴

Selon Ressources naturelles Canada, « la politique canadienne en matière d'énergie est fondée sur le marché et est axée sur le développement durable. »¹⁸⁵ La politique n'est donc plus directement concernée par les anciens problèmes de production et d'approvisionnement. « Elle est, de nos jours, davantage alignée avec les grands objectifs économiques, environnementaux et d'intérêt public des économies canadiennes et mondiales. »¹⁸⁶

Le Canada laisse-t-il libre cours au marché sur son territoire ? Alors qu'au niveau international le Canada est en faveur de la déréglementation, de la privatisation et du désengagement de l'État, le gouvernement canadien considère qu'« on ne peut compter uniquement sur les marchés ». Des programmes de soutien du revenu et des programmes de bien-être social ont donc été mis en place afin que tous les citoyens aient accès aux services énergétiques essentiels et aux autres produits de base.¹⁸⁷ De plus, le gouvernement affirme que la production et la consommation d'énergie peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement et la société, deux éléments que les marchés ne tiennent pas compte, ce qui justifie l'intervention étatique – notamment en matière de réglementation. Il reste que « pour des raisons d'efficacité, ces politiques stratégiques ne doivent pas perturber ou fausser indûment le fonctionnement des marchés, et leur mise en œuvre doit être basée autant que possible sur les mécanismes du marché. »¹⁸⁸

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ RNC, *L'énergie et le développement durable : Présentations du Canada en vue des préparatifs de la Neuvième Session de la Commission du développement durable des Nations Unies*, (31 août 2000), p.i.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p.3.

¹⁸⁵ RNC, *Politiques énergétiques*, http://www.nrcan.gc.ca/es/policy_f.htm

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ RNC, *L'énergie et le développement durable, op. cit.*, p.2.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p.3.

Voici quatre objectifs majeurs orientant la politique canadienne en matière énergétique, tel que défini par le Groupe d'experts intergouvernementaux réunis du 6 au 10 mars 2000 à New York¹⁸⁹ : la création de capacités, le transfert de technologie, la collaboration régionale et internationale et la recherche de financement.

La question environnementale est bien présente au Canada. Par exemple, les projets dans la région des provinces de l'Atlantique ont eu des opposants : « Serious concerns have already been raised by fishermen, First Nations, tourism operators and environmentalists about the proposed development of oil and gas in the sensitive fishing grounds of the southern Gulf of St Lawrence. »¹⁹⁰ En effet, les régions où l'on se propose de faire le développement pétrolier mettent en scène entre autres près de 20 000 travailleurs de l'industrie de la pêche et d'important corridors migratoires pour les poissons et les mammifères marins.

5.1.2 Les relations internationales

Sur le plan international, le Canada appuie les prises de positions de l'OMC et les institutions financières internationales tel que les institutions de Bretton Woods, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Le Canada participe à l'Initiative hémisphérique en matière d'énergie (IHME) et à l'Organización Latinoamericana de Energía (OLADE). « Le Canada appuie le cadre de développement global proposé par la Banque mondiale pour le développement durable (...). »¹⁹¹ « Le gouvernement estime avoir acquis une expérience au niveau international par sa « contribution au développement du secteur de l'énergie dans les pays en développement et les économies en transition. »¹⁹² Il favorise l'adoption de politiques efficaces à l'échelle internationale en passant par les institutions multilatérales concernées. Il promouvait les valeurs libérales et les recommande dans la perspective du « développement durable » : « le développement durable nécessite une attribution efficiente des ressources, et ce sont les marchés concurrentiels qui permettent d'atteindre ces objectifs. »¹⁹³ Une attribution efficiente des ressources exige des gouvernements moins corrompus, obstacle à l'investissement,¹⁹⁴ la promotion du libre-échange et des politiques axées sur le marché. « Les pays dont les ressources énergétiques

¹⁸⁹ *Ibid.*, p.i.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Ibid.*, p.5.

¹⁹² *Ibid.*, p.4.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 2.

¹⁹⁴ Lire à ce sujet le rapport spécial sur la corruption et le commerce dans *The Economist*, « The Short Arm of the Law », *The Economist* (March 2nd 2002), p.63-65.

sont insuffisantes peuvent encore espérer avoir accès à l'énergie, à la condition que les marchés internationaux fonctionnent dans un régime libre et concurrentiel. »¹⁹⁵

Tous les pays doivent être libres de mettre en valeur leurs ressources énergétiques et encouragés à le faire dans l'optique du développement durable ; (...) il faut assurer la viabilité financière des entreprises de production, de transformation et de distribution de l'énergie sans nuire à l'environnement ; les gouvernements doivent encourager la recherche-développement et le transfert de la technologie, afin de contribuer à la création des conditions favorables qui inciteront le secteur privé à participer ; (...) il faut favoriser une collaboration plus étroite entre les organismes économiques régionaux, les institutions financières internationales, les organismes commerciaux multilatéraux et régionaux, ainsi que les organismes scientifiques et techniques internationaux (...).¹⁹⁶

« Le Canada œuvre sur la scène internationale pour promouvoir nos objectifs qui visent à favoriser la transformation du marché et de l'économie, à défendre la bonne gestion de l'environnement et l'efficacité énergétique, à faciliter l'accès de l'industrie canadienne aux marchés étrangers, ainsi qu'à promouvoir la collaboration technique. »¹⁹⁷ Le gouvernement du Canada affirme que la facilitation du commerce figure au premier rang des priorités internationales du Canada : « Nous travaillons avec l'industrie afin de promouvoir l'expansion des affaires internationales en organisant, entre autres activités, des missions commerciales ministérielles. »¹⁹⁸ Le Canada participe ainsi à l'établissement des cadres économiques, juridiques et réglementaires au niveau international. Les travaux impliqués comprennent la négociation des principes commerciaux visant à « uniformiser les règles du jeu. »¹⁹⁹ « Les entreprises canadiennes obtiennent ainsi leur juste part des marchés étrangers. »²⁰⁰

Au centre d'une telle stratégie se situe la participation du Canada à l'Agence Internationale de l'Énergie, dans le but d'élaborer des politiques énergétiques axées sur le marché, d'accroître l'efficacité énergétique, de diversifier les sources et les formes d'approvisionnement énergétique. Le Canada coopère également étroitement avec les États-Unis. Dans une récente déclaration conjointe du Département de l'Énergie des États-Unis et du Ministère des Ressources naturelles du Canada, les deux pays ont convenu d'un

¹⁹⁵ RNC, *L'énergie et le développement durable*, op. cit., p.10.

¹⁹⁶ *Ibid.*, pp.ii- iii.

¹⁹⁷ RNC, <http://www.nrcan.gc.ca>

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ *Ibid.*

élargissement de la coopération bilatérale pour renforcer et étendre les marchés énergétiques nord-américains dans le cadre de l'ALÉNA, pour accroître l'ouverture et la transparence des marchés énergétiques et finalement pour réduire, voire éviter les interventions et les obstacles commerciaux.²⁰¹

²⁰¹ Gouvernement du Canada, *Déclaration conjointe du Département de l'Énergie des États-Unis et du Ministère des Ressources naturelles du Canada*, 19 mars 2002, <http://www.nrcan.gc.ca/css/imb/hqlib/200229f.htm>

5.2 Structure corporative de l'industrie au Canada

Péto-Canada et Husky Energy figurent parmi les grandes compagnies pétrolières canadiennes. Toutefois, les principales compagnies oeuvrant au Canada demeurent des filiales de multinationales américaines : c'est le cas de l'Impériale-Esso, de Ultramar Diamond Shamrock Corp. (Valero Energy Corp.) et de Chevron Canada. La multinationale Royal Dutch/Shell s'est également implantée au pays. Dans le commerce au détail de produits pétroliers, le marché est oligopolistique au Canada, i.e. contrôlé par un nombre restreint de joueurs.²⁰²

L'Impériale-Esso est la première compagnie pétrolière au pays : elle a dégagé en 2001 un chiffre d'affaire de 17,245 milliards et un bénéfice net de 1,244 milliard.²⁰³ Shell Canada occupe la seconde position avec un chiffre d'affaire et d'opérations en 2001 de 7,730 milliards et un bénéfice net de 1,010 milliard.²⁰⁴ En 2001, Péto-Canada a atteint un chiffre d'affaire de 8,690 milliards et un bénéfice net record de 904 millions.²⁰⁵ En 2001, Husky Energy a réalisé un chiffre d'affaire et d'opérations de 6,627 milliards et un bénéfice net de 701 millions.²⁰⁶

Les résultats financiers de Ultramar (UDS-Valero) et de Chevron Canada sont consolidés avec leur société-mère et sont donc inappropriés pour fins de comparaison. Au Canada, les stations de service de UDS se situent entièrement au Québec et dans les Maritimes²⁰⁷ alors que les détaillants de Chevron Canada sont situés en Colombie-Britannique et en Alberta.²⁰⁸

En amont, the “Canadian Association of Petroleum Producers (CAPP) is the official voice of the upstream oil and natural gas industry in Canada. CAPP represents more than 140 member companies who explore for, develop and produce over 97 per cent of Canada's natural gas, crude oil, bitumen and elemental sulphur.”²⁰⁹ La mission du CAPP se définit comme suit: “At the Canadian Association of Petroleum Producers, our goal is to continuously enhance the economic well-being and sustainability of Canada's oil and natural

²⁰² Lire à ce sujet Michel Bernard et Léo-Paul Lauzon, *Le danger du laisser-faire dans le domaine de la distribution des produits pétroliers*, Montréal : Chaire d'études socio-économiques de l'UQÀM, 1996.

²⁰³ L'Impériale-Esso, *Rapport annuel*, http://www.imperialoil.com/francais/pdf/consol_earnings01.pdf

²⁰⁴ Shell Canada, *Rapports annuels et intérimaires*, http://www.shell.ca/code/investor/reports_f.html

²⁰⁵ Péto-Canada, *Rapport annuel*, <http://www.petro-canada.ca/fr/canada/corporate/imr/disclosure/imr-dis-ar.html>

²⁰⁶ Husky Energy, *Financial Reports*, http://www.husky-oil.com/investors/default_finreports.asp

²⁰⁷ Ultramar, *Un réseau qui fait notre fierté*, http://www.ultramar.ca/Motorist/html_pages_french/page_1/frameset.html

²⁰⁸ Chevron Canada, *Canada Fact Sheet*, http://www.chevrontexaco.com/about/map_operations/canada_factsheet.pdf

gas industry in a socially, environmentally and technically responsible and safe manner.”²¹⁰ Par conséquent, l’association se consacre à la collecte et à la diffusion d’information et de statistiques sur l’industrie, appuie les initiatives en recherche-développement, remplit le rôle de porte-parole de l’industrie auprès des médias et diffuse les codes de conduite de ses membres, entretient des relations avec les gouvernements sur la question des politiques fiscales et assure le maintien d’une tarification uniforme sur les coûts de transport par oléoduc.²¹¹

En aval, nombre de sociétés canadiennes oeuvrant dans les domaines du raffinage, de la distribution et de la commercialisation de produits pétroliers se sont associées en 1989 au sein de l’Institut canadien des produits pétroliers (ICPP). L’ICPP « établit, entre autres, des politiques en matière d’environnement, entretient des relations avec les gouvernements en vue de développer des politiques officielles sur des questions d’intérêt commun, définit des lignes directrices pour assurer la manutention sécuritaire des produits pétroliers et renseigne le public sur les activités de [leur] industrie. »²¹² On retrouve parmi ses membres les principaux acteurs de l’industrie pétrolière au Canada, notamment Chevron, Husky Energy, l’Impériale-Exxon, Pétro-Canada, Shell et Ultramar. L’ICPP est intervenu par exemple auprès des gouvernements du Canada concernant le projet de loi C-32, loi visant la prévention de la pollution de même que la protection de l’environnement et de la santé humaine en vue de contribuer au développement durable. Elle est également intervenue au Québec auprès de la Régie de l’énergie²¹³ sur le dossier de l’inclusion du montant fixé au titre des coûts d’exploitation dans le prix minimum de l’essence.²¹⁴

²⁰⁹ Canadian Association of Petroleum Producers, *About CAPP*, http://www.capp.ca/default.asp?V_DOC_ID=18

²¹⁰ CAPP, *What we do*, http://www.capp.ca/default.asp?V_DOC_ID=36

²¹¹ *Ibid.*

²¹² Institut canadien des produits pétroliers, <http://www.icpp.ca/fr/>

²¹³ Régie de l’énergie du Québec, <http://www.regie-energie.qc.ca/>

²¹⁴ ICPP, *Documents : soumissions des gouvernements*, <http://www.icpp.ca/fr/pub.htm>

5.3 Tendances observées dans le secteur au Canada

Selon la Chaire d'études socio-économiques de l'UQÀM (CESE-UQÀM), on peut observer un désinvestissement massif des multinationales étrangères au Canada. Cette tendance se concrétise notamment par les dividendes versées aux actionnaires. « Au cours des quatre dernières années (1994-1997), l'Impériale-Esso, Shell Canada et Ultramar ont transféré à l'étranger 113% de leur bénéfice net réalisé au Québec et au Canada, soit 5,3\$ milliards. À elle seule, l'Impériale-Esso a sorti du pays 3,8\$ milliards ou 153% de ses profits. Seulement pour 1997, ces trois multinationales étrangères ont versé à l'étranger 1,8\$ milliards ou 125% de leurs bénéfices. Shell Canada a transféré sous d'autres cieux 176% de son profit net ou 922\$ millions et l'Impériale-Esso 100% de son bénéfice net ou 849\$ millions pour le seul exercice 1997. »²¹⁵

Dans une autre étude portant sur la compagnie pétrolière Impériale-Esso, la Chaire émet de sérieuses réserves concernant l'intérêt public canadien dans la croissance économique de l'entreprise. « (...) le cas de l'Impériale illustre hors de tout doute que la compagnie a été cohérente avec sa mission principale qui est de procurer le meilleur rendement et les plus grands avantages à ses actionnaires, au détriment de l'emploi, de l'investissement et du réinvestissement des capitaux ici-même au pays. »²¹⁶

L'auteur et titulaire de la Chaire, Léo-Paul Lauzon, résume les données tirées des rapports financiers de la compagnie pour illustrer cette conclusion :

(...) l'entreprise Impériale-Esso a versé à ses actionnaires au cours des dix dernières années, soit de 1990 à 1999 inclusivement, 158% [7,2 milliards] de ses bénéfices en dividendes et en rachats d'actions, dont 127% [5,8 milliards] s'est envolé à l'extérieur du pays aux investisseurs étrangers, incluant 110% [5,0 milliards] à ExxonMobil, la société-mère américaine. Au cours de cette période de dix ans (1990-1999), le nombre d'employés a baissé de 57% [perte de 8 698 emplois], il y a eu 51% des stations service fermées [fermeture de 2 602 stations service], l'actif total a baissé de 38% [5,889 milliards] et les immobilisations de 43% [5,301 milliards]. De plus, la compagnie a procédé à un désinvestissement net de 5,8 milliards au cours des dix dernières années et son avoir des actionnaires a baissé de 26% [2,744 milliards]. (...) Disons enfin

²¹⁵ Michel Bernard et Léo-Paul Lauzon, *Analyse financière des quatre grandes pétrolières intégrées opérant au Québec : provenance et utilisation de leurs bénéfices*, Montréal : Chaire d'études socio-économiques de l'UQÀM, 1998, <http://www.unites.uqam.ca/cese/>

²¹⁶ Léo-Paul Lauzon, *La compagnie pétrolière Impériale Ltée Esso : analyse socio-économique pour la période de 10 ans allant de 1990 à 1999*, Montréal : Chaire d'études socio-économiques de l'UQÀM, 2000, <http://www.unites.uqam.ca/cese/>

que le nombre d'actionnaires canadiens a diminué de 26% [de 21 172 à 15 650] en dix ans.²¹⁷

En distribuant 158% de son profit en dividendes et en rachats d'actions, la compagnie s'est vu obliger de compenser le manque de ressource (58%) en désinvestissant au pays. Il en ressort que l'intérêt à court terme des actionnaires, majoritairement étrangers, entre en conflit avec l'intérêt public canadien : la valorisation boursière a damé le pion à l'investissement productif.

²¹⁷ *Ibid.*

5.4 Responsabilité sociale des entreprises

Sur le plan international, les compagnies transnationales font face à de graves accusations de violations des droits humains et de l'environnement menant à des actions en justice. Les pressions exercées sur les compagnies prennent aujourd'hui diverses formes, notamment : des propositions lors des assemblées annuelles des actionnaires, des boycotts et des poursuites judiciaires (incluant les poursuites au criminel à la Cour pénale internationale). Bref, les entreprises doivent rendre des comptes sur leurs activités et ont perdu leur immunité.

Un exemple significatif de reddition de compte touche la Royal-Dutch Shell au Nigéria : « la cour fédérale des États-Unis vient de rejeter [en mars dernier] la requête de la pétrolière Shell pour obtenir un non-lieu dans une poursuite l'accusant de violations des droits humains en complicité avec le gouvernement nigérian dans les années 1990. »²¹⁸ En novembre 1995, l'activiste Ken Saro-Wiwa et huit autres environnementalistes ogonis avaient été reconnus coupables de meurtres et pendus, suite à des protestations contre les opérations de l'entreprise. Cette affaire a engendré de vives condamnations internationales à l'égard du gouvernement Abacha.²¹⁹ Shell a également dû reconnaître sa responsabilité dans l'explosion d'un oléoduc nigérian ayant causé un important déversement de pétrole en 2001. La communauté ogbodo, ayant été affectée par l'accident, et la pétrolière sont récemment arrivées à un règlement à l'amiable.²²⁰ À la lumière de ces exemples, l'immunité dont bénéficiait Shell dans cet État africain est chose du passé semble-t-il. Un excellent rapport de Human Rights Watch sur les activités de Shell au Nigéria est disponible en ligne.²²¹

Les compagnies pétrolières canadiennes subissent également les foudres de groupes de défense des droits de la personne. Par exemple, Talisman Energy, une compagnie de Calgary, est critiquée pour sa participation (à la hauteur de 25%) à l'actionnariat du Greater Nile Petroleum Operating Co. au Soudan.²²² Plusieurs groupes de défense des droits de la personne accusent Talisman de soutenir indirectement la guerre civile au Soudan. En effet, le gouvernement soudanais emploierait les recettes du pétrole pour accroître ses dépenses militaires : « selon le Fonds monétaire international, le budget de la défense du gouvernement

²¹⁸ Groupe investissement responsable (GIR), *Shell subira un procès pour violations des droits humains au Nigéria*, Montréal : GIR, mars 2002, <http://www.investissementresponsable.com/articles/123334432.asp>

²¹⁹ Fred Bird, *op. cit.*

²²⁰ GIR, *Shell parvient à un règlement à l'amiable avec les membres de la communauté ogbodo, au Nigéria*, Montréal : GIR, avril 2002, <http://www.investissementresponsable.com/articles/-1886852220.asp>

²²¹ Human Rights Watch, *The Price of Oil*, New York – Washington – Londres – Bruxelles : Human Rights Watch, January 1999, <http://www.hrw.org/reports/1999/nigeria/>

²²² Sherazad Adib, *Document incriminant Talisman et le gouvernement soudanais*, Montréal : GIR, mars 2002, <http://www.investissementresponsable.com/articles/1015865918.asp>

de Khartoum était de 327 millions \$us l'année dernière [2001], comparativement à 162 millions \$us en 1998. »²²³ Un groupe de plaignants regroupant des réfugiés et des associations de réfugiés soudanais accusent également Talisman devant une cour new yorkaise de violations des droits humains avec preuve à l'appui.²²⁴ Droits et Démocratie, une ONG canadienne, a récemment sommé Talisman de cesser de se rendre complice de non-respect des droits humains au Soudan ; l'organisation pourrait tenter une poursuite au criminel contre la compagnie devant la nouvelle Cour pénale internationale de même que devant les tribunaux canadiens.²²⁵

La pétrolière canadienne Enbridge se trouve dans une situation similaire en Colombie, où elle est accusée de favoriser la violence. Propriétaire de 25% des actions du pipeline OCENSA (Oleoducto Central South America), elle en est son seul opérateur. Au départ, Enbridge avait retenu les services de l'agence de sécurité privée Defense Systems Limited (DSL), qui est accusée d'avoir importé pour l'armée colombienne des armes légères ayant servi à des abus des droits de personne. Les mesures de sécurité entourant l'oléoduc et son opération ont alimenté de la sorte le conflit entre des guérillas et l'armée colombienne.²²⁶

Dernièrement, des accusations d'une gravité sans précédent ont été portées devant les tribunaux contre Total-Fina-Elf et deux membres de la direction, concernant leurs activités au Myanmar : « Le 25 avril, quatre citoyens birmans ont déposé une plainte contre la pétrolière TotalFinaElf S.A., son pdg Thierry Desmarest et le directeur de Total Myanmar Exploration Production, Hervé Madeo, pour crimes contre l'humanité et complicité de crimes contre l'humanité commis en Birmanie (Myanmar). »²²⁷ Il est important de noter que « la plainte est déposée en Belgique en vertu d'une loi de 1993 relative à la violation du droit international humanitaire, qui donne compétence aux tribunaux belges pour poursuivre les auteurs de crimes contre l'humanité commis même à l'étranger et ce, quelle que soit la nationalité et la résidence des auteurs et des victimes. »²²⁸ Le 8 juin 2001, sous cette même loi, quatre Rwandais ont été jugés coupables et condamnés à des peines allant de 12 à 20 ans de prison. La caisse de pension du Sénat de Bruxelles, qui gère quelque 200 millions d'euros (280 millions \$), a vendu ses actions de Total-Fina-Elf par souci de cohérence.²²⁹

²²³ *Ibid.*

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ GIR, *La pétrolière Talisman pourrait être poursuivie devant la nouvelle Cour pénale internationale*, Montréal : GIR, mai 2002, <http://www.investissementresponsable.com/articles/52377120.asp>

²²⁶ François Meloche, *Occidental Petroleum et Enbridge : des pétrolières accusées de profiter de la violence en Colombie*, Montréal : GIR, 16 avril 2001, <http://www.investissementresponsable.com/articles/2057012511.asp>

²²⁷ GIR, *TotalFinaElf accusée de crimes contre l'humanité par des citoyens birmans*, Montréal : GIR, 14 mai 2002, <http://www.investissementresponsable.com/articles/841470754.asp>

²²⁸ *Ibid.*

²²⁹ *Ibid.*

La demande de reddition de compte prend aussi la forme de propositions aux actionnaires lors des assemblées annuelles. Les investisseurs institutionnels, tel que les caisses de pension, appuient de manière grandissante l'adoption de codes de conduite, l'investissement dans les énergies renouvelables ou le retrait des investissements des pays sous régime autoritaire. Par exemple, la caisse de pension LongView Collective Investment Fund a déposé une proposition à la dernière réunion des actionnaires de Unocal en réaction aux violations des droits de la personne au Myanmar :

Le 20 mai dernier, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires, 31,3% des actionnaires ont voté en faveur d'une proposition demandant au conseil d'administration de la pétrolière américaine Unocal d'adopter un code de conduite, pour ses opérations internationales, basé sur les principes de l'Organisation internationale du travail (OIT), incluant notamment la liberté de former et joindre un syndicat, la liberté de négocier collectivement, l'interdiction au travail forcé ou au travail des enfants.²³⁰

Le proposeur soulignait le risque que la compagnie soit associée directement ou indirectement aux agissements de la dictature militaire au pouvoir. L'American Federation of Labor – Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), qui représente 13 millions de travailleurs américains, a soutenu la proposition en suggérant à la direction de l'entreprise de « revoir ses nouveaux projets d'investissements en Birmanie. » Le PDG d'Unocal, Charles Williamson, se serait engagé à mettre fin à tout nouvel investissement dans ce pays et à étudier très sérieusement la proposition.²³¹

Tous ces exemples illustrent que les entreprises font face aujourd'hui à des pressions croissantes du public. Elles doivent rendre des comptes sur leurs activités à l'étranger et ne jouissent plus d'une immunité absolue. Trop longtemps obnubilé par le précepte du « business first », les compagnies sont par conséquent dans l'obligation de considérer les impacts sociaux et environnementaux dans leur prise de décision. Par ailleurs, un nombre grandissant d'investisseurs, particuliers ou institutionnels, tiennent compte de critères éthiques dans leurs décisions d'investissements. Les directions d'entreprise qui ne s'adapteront pas à cette nouvelle mouvance verront bientôt leur image se détériorer et leurs actionnaires passer à la concurrence.

²³⁰ GIR, *Un nombre record d'actionnaires demandent à la pétrolière Unocal de s'engager en faveur des normes internationales sur le travail*, Montréal : GIR, 22 mai 2002,

<http://www.investissementsresponsable.com/articles/1682569149.asp>

²³¹ *Ibid.*

Conclusion

L'industrie pétrolière se présente comme un secteur d'activités aux lignes sombres et complexes. L'ampleur du marché des produits pétroliers et les bénéfices s'y rattachant motivent des investissements massifs dans le secteur. Les coûts de la technologie et du savoir-faire liés à l'extraction de cette ressource sont souvent élevés; le prix du pétrole brut détermine alors les méthodes d'extraction et de récupération employées. Différents acteurs se sont appropriés le contrôle des diverses étapes de la filière pétrolière, les principaux étant les compagnies transnationales, les sociétés d'État des pays consommateurs et les firmes nationales des pays producteurs. Le pétrole brut est transporté par pétroliers et par oléoducs vers les pays consommateurs, les raffineries se situant sur place. Une fois raffiné, le pétrole prend une grande variété de formes, allant des produits pétrochimiques au carburant, sa principale utilité.

L'industrie pétrolière est étroitement associée aux relations internationales, ce qui lui confère un rôle important au 20^e siècle. Ce secteur a vu naître des entreprises privées se déployant de manière transnationale et affichant une structure intégrée, du « puits à la pompe ». Si l'industrie a pris son envol sur le continent américain, le Moyen-Orient est rapidement devenu la région privilégiée pour la production pétrolière. Fondé en 1960, l'OPEP s'affirme seulement dans les années 1970, alors que plusieurs conditions sont réunies pour une rupture d'approvisionnement ; en 1978, les gains de l'OPEP sont pourtant pratiquement évanouis. Le pétrole a également joué un rôle dans la décolonisation et fut un enjeu au coeur de crises et de conflits mondiaux ; pensons aux guerres israélo-arabes, aux chocs pétroliers et aux guerres civiles ayant fait rage dans certains pays producteurs du Tiers-Monde.

Aujourd'hui, le pétrole est une matière première stratégique de première importance, alors qu'il fait l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement américain et d'acteurs dotés de grandes influences et capacités d'action. Les rapports de force établissent alors les conditions dans lesquelles se déroule le commerce pétrolier. La répartition inégale de la ressource crée un jeu politique mettant en scène des acteurs de poids comme les compagnies transnationales, les États-Unis et l'Arabie saoudite. Sur le plan de la production, le Moyen-Orient est la région la plus avantagée tant en termes de qualité du pétrole, de quantité que de coûts de production. Toutefois, la décennie 1990 a vu se cristalliser un rapport de force favorable aux compagnies pétrolières internationales : elles sont maintenant en mesure d'exiger la réouverture de l'amont pétrolier (fermé après les nationalisations). Les firmes nationales des pays producteurs sont de leur côté en position de demande en raison de

leur retard technologique, d'un manque de savoir-faire de même que de la dette extérieure des gouvernements nationaux.

L'industrie entraîne des impacts énormes sur les populations des pays producteurs et consommateurs. Pour assurer l'entrée des recettes de la rente pétrolière, les États producteurs doivent garantir la sécurité des investissements des compagnies pétrolières. Ceci se traduit par la répression des populations vivant à proximité des installations et des sites de production. L'endettement extérieur ayant atteint des dimensions insoutenables, ils doivent également se soumettre aux conditionalités liées au rééchelonnement de leurs dettes. Interviennent alors les programmes d'ajustement structurel qui servent de levier pour les compagnies transnationales afin d'ouvrir les marchés et les déréglementer. Ces programmes incitent à la privatisation des sociétés d'État, dont les firmes nationales des pays producteurs.

Le Canada appuie les institutions financières internationales et leurs politiques, par conséquent le cadre normatif libéral ; dit autrement, le Canada soutient l'implantation des programmes d'ajustement structurel. Il fait également la promotion du libre-échange et de politiques axées sur le marché. Le Canada participe ainsi à l'établissement des cadres économiques, juridiques et réglementaires au niveau international et ce, afin que « Les entreprises canadiennes obtiennent ainsi leur juste part des marchés étrangers. »

Critiquées pour leur complicité avec des gouvernements autoritaires et leurs violations des droits humains et environnementaux, les compagnies transnationales sont confrontées à des pressions grandissantes de l'opinion publique internationale. Elles doivent désormais rendre des comptes sur leurs activités à l'étranger et ne jouissent plus d'une immunité absolue. Les différentes actions en justice intentées contre elles, incluant les poursuites au criminel à la Cour pénale internationale, illustrent bien cette situation.

Les enjeux liés à l'industrie pétrolière dépassent largement le cadre de cette analyse. De nouvelles recherches sont nécessaires afin de faire la lumière sur les investissements des compagnies transnationales à l'étranger et de clarifier leurs relations avec les gouvernements en place. Ces nouvelles informations permettront de faire davantage pression, d'une part sur les entreprises afin de les responsabiliser sur les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités, et d'autre part sur les gouvernements afin qu'ils adoptent de nouvelles législations encadrant les activités des compagnies à l'étranger.

Références

Monographies

BERNARD, Michel et Léo-Paul Lauzon, *Le danger du laisser-faire dans le domaine de la distribution des produits pétroliers*, Montréal : Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 1996.

BOTT, Robert, *Défi à notre industrie pétrolière : Exploration de l'industrie pétrolière et gazière du Canada*, Calgary : Fondation des communications sur le pétrole, 1999.

BOY de la TOUR, Xavier et André Giraud, *Géopolitique du pétrole et du gaz*, Paris : Éd. Technip, 1987.

CARPENTIER, Jean-Marc, *L'énergie en héritage : le pétrole et le gaz*, Montréal : Éd. du Méridien, 1989.

CARTON, Bruno, *Le pétrole en Afrique : la violence faite aux peuples*, tome 1, Bruxelles : GRESA, avril 2000.

DALEMONT, Étienne et Jean Carrié, *Histoire du pétrole*, Paris : PUF, 1993.

DUROUSSET, Maurice, *Le marché du pétrole*, Paris : Ellipses, 1999.

HATEM, Imad, *Le marché spot, partie intégrale du marché pétrolier*, Fribourg : Éd. Universitaires Fribourg - Suisse, 1985.

JACQUET, Pierre, et Françoise Nicolas, *Pétrole : crise, marchés, politiques*, Paris : Institut français des relations internationales, 1991.

LORIMER, James, *Canada's Oil Monopoly*, Toronto: James Lorimer and Company, 1981.

McGREW, Anthony, "Sustainable Globalization? The Global Politics of Development and Exclusion in the New World Order". In *Poverty and Development into the 21st Century*, p.345-364, Oxford: Oxford University Press, 2000.

MIHAILOVITCH, Lioubomir et Jean-Jacques Pluchart, *Les compagnies pétrolières internationales*, Paris : PUF, 1981.

NOUSCHI, André, *Pétrole et relations internationales depuis 1945*, Paris : Armand Colin, 1999.

PERRODON, Alain, *Quel pétrole demain?*, Paris : Éd. Technip, 1999.

SIMON, Yves, *Les marchés à terme de produits pétroliers*, Québec : Presses de l'Université Laval (PUL), 1983.

Documents officiels

BANQUE MONDIALE, *L'ajustement structurel en Afrique. Réformes, résultats et le chemin à parcourir*, «Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement», Washington: Banque mondiale, 1994.

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME, *Rapport sur la situation des droits de l'homme au Nigéria*, Nations unies : ECOSOC, 1998.

RESSOURCES NATURELLES CANADA, *L'énergie et le développement durable : Présentations du Canada en vue des préparatifs de la Neuvième Session de la Commission du développement durable des Nations Unies*, (31 août 2000).

« Syria Arab Republic – Syrian Petroleum Co. – Pecten Company – Syria Shell Petroleum development B.V. – Deminex Petroleum Syria GMBH : Contract for the exploration, development and production of petroleum », *International Legal Materials*, Vol.26, no.5 (septembre 1987), p.1186-1193.

Article de périodique

DJIRAIBE, Delphine, « Chad Oil : Why Develop It ? », *Association of Concerned Africa Scholars (ACAS) Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), pp.18-20.

GARY, Ian, « Africa's Churches Wake Up to Oil's Problems and Possibilities », *ACAS Bulletin*, no.60/61 (Fall 2001), pp.25-30.

GOLUB, Philip S., « Fin de miracle en Asie du Sud-Est », *Manière de voir*, La mondialisation contre l'Asie, no. 47 (sept.-oct. 1999), p.10-12.

GRESH, Alain, « Coup de froid sur les relations avec Washington », *Le Monde diplomatique* (mai 2002), p.14.

IBEANU, Okechukwu, « Janus Unbound : Antinomies of Petrobusiness and Petropolitics in the Niger Delta », *ACAS Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), pp.12-15.

OLSSON, L., "On the Causes of Famine – Drought, Desertification and Market Failure in the Sudan", *Ambio* 22, no.6 (1993), pp.395-403.

REEVES, Eric, « Oil Development in Sudan », *ACAS Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), pp.15-17.

THE ECONOMIST, "The Worm that Never Dies", *The Economist* (March 2nd 2002), p.12.

- « The Short Arm of the Law », *The Economist* (March 2nd 2002), pp.63-65.

TURSHEN, Meredith, "Algerian Oil and Gas", *ACAS Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), pp.31-32.

- « Introduction: It's about Oil », *ACAS Bulletin*, no. 60/61 (Fall 2001), pp.1-2.

Sites Internet

ADIB, Sherazad, *Document incriminant Talisman et le gouvernement soudanais*, Montréal : GIR, mars 2002 : <http://www.investissementresponsable.com/articles/1015865918.asp>

Alberta Energy and Utilities Board : <http://www.oilsurvey.com/php/link.php3?CoId=111643>

Banque européenne d'investissement : http://www.bei.org/policy/top_cha.htm

Banque mondiale, *Annual Report 2000 : IV Regional Perspectives – Africa* : <http://www.worldbank.org/html/extpb/annrep2000/pdf/zfrenchch04a.pdf>

BERNARD, Michel et Léo-Paul Lauzon, *Analyse financière des quatre grandes pétrolières intégrées opérant au Québec : provenance et utilisation de leurs bénéfices*, Montréal : Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 1998 : <http://www.unites.uqam.ca/cese/>

BP-Amoco, *BP Statistical Review of World Energy 2001*: http://www.bpamoco.com/centres/energy/world_stat_rev/oil/reserves.asp

Cameroun Actualité: www.iccnet.cm/cam_actu/act_pol/p99102701.htm.

Canadian Association of Petroleum Producers: <http://www.capp.ca/>

Chevron Canada, *Canada Fact Sheet*: http://www.chevrontexaco.com/about/map_operations/canada_factsheet.pdf

Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT), *The Canadian Trade Commissioner Service*: www.infoexport.gc.ca/main-f.asp

Fortune, *Global 500 :The World's Largest Corporations*: <http://www.fortune.com/lists/G500/index.html>

Gouvernement du Canada, *Déclaration conjointe du Département de l'Énergie des États-Unis et du Ministère des Ressources naturelles du Canada*, 19 mars 2002 : <http://www.nrcan.gc.ca/css/imb/hqlib/200229f.htm>.

Groupe investissement responsable (GIR), *Shell subira un procès pour violations des droits humains au Nigéria*, Montréal : GIR, mars 2002 : <http://www.investissementresponsable.com/articles/123334432.asp>

- *Shell parvient à un règlement à l'amiable avec les membres de la communauté ogbodo, au Nigéria*, Montréal : GIR, avril 2002 : <http://www.investissementresponsable.com/articles/-1886852220.asp>
- *La pétrolière Talisman pourrait être poursuivie devant la nouvelle Cour pénale internationale*, Montréal : GIR, mai 2002 : <http://www.investissementresponsable.com/articles/52377120.asp>

- *TotalFinaElf accusée de crimes contre l'humanité par des citoyens birmans*, Montréal : GIR, 14 mai 2002 :
<http://www.investissementresponsable.com/articles/841470754.asp>
- *Un nombre record d'actionnaires demandent à la pétrolière Unocal de s'engager en faveur des normes internationales sur le travail*, Montréal : GIR, 22 mai 2002 :
<http://www.investissementresponsable.com/articles/1682569149.asp>

Human Rights Watch, *The Price of Oil*, New York – Washington – Londres – Bruxelles : Human Rights Watch, January 1999:

<http://www.hrw.org/reports/1999/nigeria/>

Husky Energy, *Financial Reports* :

http://www.husky-oil.com/investors/default_finreports.asp

Impériale-Esso, *Rapport annuel* :

http://www.imperialoil.com/francais/pdf/consol_earnings01.pdf

Institut canadien des produits pétroliers (ICPP) :

<http://www.icpp.ca/fr/>

- ICPP, *Documents : soumissions des gouvernements* :
<http://www.icpp.ca/fr/pub.htm>

International Energy Agency:

<http://www.iea.org/>

Investir en zone franc (IZF):

www.izf.net/izf/index.htm

Israël-monde arabe: le portail des relations israélo-arabes, Syrie :

www.multimania.com/ima/syrie.html

LAUZON, Léo-Paul, *La compagnie pétrolière Impériale Ltée Esso : analyse socio-économique pour la période de 10 ans allant de 1990 à 1999*, Montréal : Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 2000 :

<http://www.unites.uqam.ca/cese/>

MELOCHE, François, *Occidental Petroleum et Enbridge : des pétrolières accusées de profiter de la violence en Colombie*, Montréal : GIR, 16 avril 2001 :

<http://www.investissementresponsable.com/articles/2057012511.asp>

MICHELOUD, François, *John D. Rockefeller & the Standard Oil Company*:

<http://www.micheloud.com/FXM/SO/f/rock.htm>

National Energy Policy Development Group (NEPDG), *National Energy Policy*:

<http://www.whitehouse.gov/energy/>

NOVACZEK, Irene, *Canada's Fossil Fuel Dependency*, September 2000:

www.elements.nb.ca/theme/fuels/irene/novaczek.htm.

Organization of Arab Petroleum Exporting Countries :

<http://www.oapecorg.org/>

Organization of the Petroleum Exporting Countries :
<http://www.opec.org/>

Pétro-Canada, *Rapport annuel* :
<http://www.petro-canada.ca/fr/canada/corporate/imr/disclosure/imr-dis-ar.html>

Petroleum Place :
www.petroleumplace.com/esmap/esmapdata/

Régie de l'énergie du Québec :
<http://www.regie-energie.qc.ca/>

Ressources naturelles Canada :
<http://www.nrcan-rncan.gc.ca/>

- *L'énergie au Canada en l'an 2000* :
www.nrcan.gc.ca/es/ener2000/online/html/
- *Politiques énergétiques* :
http://www.nrcan.gc.ca/es/policy_f.htm

Shell Canada, *Rapports annuels et intérimaires* :
http://www.shell.ca/code/investor/reports_f.html

The Economist, "A Dangerous Addiction", *The Economist*, Dec. 13th 2001:
http://www.economist.com/opinion/displayStory.cfm?Story_id=904425

- "Addicted to Oil", *The Economist*, Dec. 13th 2001:
http://www.economist.com/opinion/displayStory.cfm?Story_ID=904915

Total Fina Elf, *L'odyssée du pétrole* :
<http://www.elf.fr/odysee/fr/index.htm>

Ultramar, *Un réseau qui fait notre fierté* :
http://www.ultramar.ca/Motorist/html_pages_french/page_1/frameset.html

Conférences

BIRD, Fred, « Wealth and Poverty in the Niger Delta : an Inquiry into the Practices of Royal-Dutch Shell and Corporate Social Responsibility », Conférence présentée au Département de religion de l'Université Concordia, le 15 février 2002.

N'GOYI, (Père) Jean-Patrice, « Démocratie et Droits humains au Nigéria », Conférence présentée à l'Université du Québec à Montréal, le 14 mars 2002.